

DÈCÈS DU FILS DE MUSTAPHA
BEN BOULAÏD

Le Président Tebboune présente ses condoléances

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La Justice et les Travaux publics, principaux secteurs à l'ordre du jour

P. 4

39^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE
À ADDIS ABÉBA

Lamamra affirme l'engagement de l'Algérie à préserver l'unité des rangs en Afrique

P. 24

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Tebboune réaffirme le souci de traiter les dossiers de l'Histoire et de la Mémoire, "sans complaisances, ni compromissions"

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé samedi le "souci ferme" de traiter les dossiers de l'Histoire et de la Mémoire "sans complaisances, ni compromissions". "A la mémoire des âmes bénies de nos vaillants chouchous, je réaffirme notre souci ferme de traiter les dossiers de l'Histoire et de la Mémoire, sans complaisance, ni compromissions et avec le sens aigu des responsabilités que requiert le traitement impartial et intègre, loin des engouements et de la prédominance de la pensée colonialiste arrogante sur des lobbies incapables de s'affranchir eux-mêmes de leur extrémisme chronique..", a indiqué M. Tebboune dans un message à la veille de la Journée nationale de l'immigration marquant le 60^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961. "Qu'il soit clair pour tous que le vaillant peuple algérien, fier des racines séculaires de sa Nation, avance dignement à pas sûrs, déterminé et uni plus que jamais, sur la voie de l'édification d'une l'Algérie souveraine... Une Algérie démocratique, immunisée, forte de ses institutions et déterminée à honorer ses engagements et à jouer pleinement son rôle au service de la stabilité et de la sécurité dans la région tout en contribuant au noble effort de coexistence et de coopération, aux niveaux régional et international", a-t-il souligné.

P.p 3-24

DKnews-APS



ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Appel à une plus large adhésion dans l'économie de la connaissance

P. 4

DIGITALISATION

Nécessité d'adapter les pratiques au profit du développement de l'économie nationale

P. 6

LA COVID-19 DANS LE MONDE

**Au moins
4.891.684
morts**

P. 11

SANTÉ

VARICES

Quel traitement choisir ?

P.p 12-13

F O T B A L L

ELIMINATOIRES DE LA CAN
FÉMININE 2022

Algérie-Soudan mercredi à Bologhine (FAF)

P. 21



Reportage

AMÉNAGEMENT DES ESPACES

L'aluminium : c'est tendance

Par Djamel Boudaa
P. 8



MAWLID ENNABAWI La journée du mardi chômée et payée (Fonction publique)



La journée du mardi 19 octobre 2021 (12 Rabie el Aouel 1443 de l'hégire), correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi, sera chômée et payée, pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements et offices publics et privés, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative.

Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute la même source.

MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961 Une minute de silence observée au siège de la DG de Mobilis à la mémoire des Chouhada

Une minute de silence a été observée, dimanche, au siège de la Direction générale (DG) de Mobilis à la mémoire des Chouhada du 17 octobre 1961 à Paris, et ce, en présence du Directeur général de l'opérateur historique, Boukhazani Chawki, en compagnie de cadres de la direction, a indiqué un communiqué de cette entreprise.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décrété, samedi, l'observation d'une minute de silence chaque année à travers tout le territoire national à la mémoire des Chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris.

ANP Sauvetage de 13 immigrants clandestins et repêchage des corps de 4 autres (MDN)

Des Gardes-côtes du Commandement des Forces Navales ont sauvé samedi, treize immigrants clandestins et repêché les corps de quatre autres, noyés suite au chavirement de leur embarcation à 16 miles nautiques au nord de la ville d'Alger, indique, dimanche, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre des missions des Gardes-côtes du Commandement des Forces Navales notamment à caractère humanitaire, deux unités de recherche et de sauvetage relevant du Groupement Territorial des Gardes-côtes d'Alger et un hélicoptère de recherche et de sauvetage des Forces Navales ont procédé, hier 16 octobre 2021, au sauvetage de (13) immigrants clandestins et au repêchage de (04) corps d'autres immigrants noyés suite au chavirement de leur embarcation à (16) miles nautiques au nord de la ville d'Alger", précise le MDN.

"Cette intervention reflète les efforts consentis par nos Forces Navales dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions au large et de la préservation de la vie de nos concitoyens", souligne la même source.

AÏN DEFLA Un mort et trois blessés dans un accident de la route

Une (1) personne est décédée et trois (3) autres ont été blessées samedi à Aïn Defla dans un accident de la circulation survenu sur la route nationale (RN) 65, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit Ouled Saâda relevant de la commune de Zeddine (28 km au sud u chef-lieu de wilaya) lorsqu'un véhicule touristique a dérapé avant de se renverser,

causant le décès d'un enfant (2 ans) et des blessures à 3 autres passagers âgés entre 18 et 68 ans, a-t-on précisé de même source.

La dépouille du jeune enfant a été déposée à la morgue de l'hôpital de Sidi Bouabida (El Attaf) au moment où les blessés ont été transférés au service des urgences du même établissement hospitalier, a-t-on fait savoir de même source.



RELIZANE Saisie de 100 quintaux de blé tendre et de son pour défaut de facturation



Les éléments de la gendarmerie nationale d'Aïn Rahma (Relizane) ont procédé à la saisie de 100 quintaux de blé tendre et de son pour défaut de facturation, a-t-on appris, samedi, du groupement territorial de ce corps de sécurité.

Cette opération a été menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité et les efforts de protection de l'économie nationale contre la contrefaçon, la fraude et le détournement de produits subventionnés.

C'est lors d'une patrouille de la brigade territoriale de la GN d'Aïn Rahma qu'un camion a été intercepté.

Sa fouille a permis de découvrir 400 sacs de 25 kg chacun de blé tendre et de son.

Le conducteur du camion n'était pas en possession de factures prouvant l'origine de la marchandise dont la valeur vénale s'élève à 250.000 DA, selon la même source.

La marchandise saisie a été remise aux services des domaines de la wilaya.

PROJETS DE ROUTES À ALGER Examen de deux textes portant déclaration d'utilité publique



Le gouvernement a examiné, lors de sa réunion tenue samedi à Alger sous la présidence du Premier ministre, M. Aïmen Benabderrahmane, deux projets de décrets exécutifs portant déclaration d'utilité publique relative à la réalisation de projets de routes à Alger.

Selon un communiqué des services du Premier ministre, il s'agit de l'opération relative au dédoublement du chemin de wilaya n° 111 entre Chérâga et Aïn Bénian (Section 1 et 2) et celle relative à la réalisation des travaux d'accessibilité à la ZET de Sidi Fredj et Palm Beach.

EAU POTABLE Suspension de l'alimentation dans six communes d'Alger-Ouest pour travaux (SEAAL)



Six communes d'Alger-Ouest connaîtront une suspension de l'alimentation en eau potable en raison de travaux de réparation d'une canalisation principale de transfert d'eau, a indiqué samedi un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).

Il s'agit des communes de Mahelma, Zerelda, Souidania (en partie), Staoueli, Ain Benian et Hammamet a précisé la même source, soulignant que cette suspension s'étalera de la mi-journée de samedi jusqu'à la mi-journée de dimanche.

Cette suspension est due au lancement de travaux de réparation d'une canalisation principale de transfert d'eau DN 900 de Fouka (Tipaza) vers Sahel, suite à un incident causé par un tiers privé.

ILLIZI Lancement prochain du projet de route Bordj Omar Driss-Ilizi

Les travaux de réalisation de la première tranche du projet de la route reliant la commune de Bordj Omar Driss et le chef-lieu de la wilaya d'Ilizi seront lancés prochainement, ont annoncé samedi les responsables de la wilaya.

D'une distance de 100 km d'un projet global long de 240 km reliant les deux communes de Bordj Omar Driss et celle du chef-lieu de la wilaya, via la localité de Oued-Semen, cette tranche vient d'obtenir l'aval du ministère des Finances portant octroi du montant financier nécessaire pour la réalisation des travaux, a indiqué le wali d'Ilizi Mustapha Aghamir, dans un point de presse.

Ce projet qui devra consolider et moderniser le réseau routier de la wilaya et relancer le développement commercial dans la région, contribue également à raccourcir le trajet reliant sur 1.000 km les deux wilayas d'Ilizi et d'Ouargla pour le ramener à 680 km, ont indiqué les mêmes services.

CONSTANTINE Décès de deux personnes par asphyxie au monoxyde de carbone à El Khroub

Les éléments de la protection civile ont enregistré la Mort, hier, d'un vieux couple, un homme et son épouse, âgés respectivement de 88 et de 68 ans, décédés par asphyxie au monoxyde de carbone à l'intérieur de leur domicile implanté dans la commune d'El Khroub, plus exactement à l'immeuble 167 de la cité des 1600 logements.

Ces mêmes éléments ont intervenu également samedi pour deux (2) accidents similaires survenus aux cités Boussouf et Sidi Mebrouk, au chef-lieu de wilaya où quatre (4) personnes âgées entre 35 et 70 ans ayant été intoxiquées au monoxyde de carbone, ont été secourues et sauvées.

JOURNÉE NATIONALE DE L'IMMIGRATION

Le Président Tebboune souligne "l'intérêt particulier accordé" à la prise en charge des préoccupations de la communauté nationale à l'étranger

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, samedi, s'intéresser de très près à la prise en charge "optimale" des préoccupations de notre communauté et à la protection de ses intérêts, saluant hautement les positions nationalistes honorables affichées à maintes reprises par les membres de cette communauté à travers des sursauts de solidarité exemplaires en temps d'épreuves.

"Je m'intéresse de très près à la prise en charge optimale des préoccupations de notre communauté et à la protection de ses intérêts... Nos centres diplomatiques et consulaires sont appelés à développer leurs méthodes de travail, en termes d'interaction avec les membres de la communauté, par des méthodes modernes de gestion consulaire, aux fins d'atténuer les souffrances de nos concitoyens établis à l'étranger", a indiqué M. Tebboune dans un message à la veille de la Journée nationale de l'immigration marquant le 60e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961.

"Je saisis cette occasion pour saluer, hautement, leurs positions nationalistes honorables affichées à maintes reprises, à travers des sursauts de solidarité exemplaires

en temps d'épreuves...C'est normal, lorsqu'on sait que le sang de nos valeureux Chouhada et moudjahidine coule dans leurs veines", a affirmé le Chef de l'Etat.

Le Président a invité, par la même, "les Algériennes et Algériens à adhérer au processus d'édification d'une ère prometteuse, où n'aurait point de place les défaitistes, les ennemis du mérite et de la compétence et tous ceux habitués à rebuter les déterminations et freiner les initiatives...ceux-là qui se plaisent à perpétuer les pratiques et conspirations de la Issaba pour entraver la relance de l'économie nationale et contester la volonté des nationalistes fidèles qui veulent libérer la société de leur pillage des richesses du pays par l'escroquerie, le vol et le

gaspiage...Ceux-là même que j'ai toujours avertis de sévir d'une main de fer par la force de la loi...quels châtiments auront-ils...".

"L'Algérie, déterminée et résolue à couper les tentacules de cette Issaba pernicieuse et à en démasquer les plans malveillants de blocage et de défaitisme, accueillera à bras grands ouverts tous ses enfants de la communauté nationale établis à l'étranger. Elle en valorisera les capacités et les compétences et les invitera à apporter leur contribution au projet de relance économique de la Nation, en ouvrant toutes les perspectives au génie des générations montantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et ce pour parachever la marche initiée par les vaillants Chouhada, par fidélité à leur serment", a-t-il souligné.



MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Le Président Tebboune décrète l'observation chaque année d'une minute de silence

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers tout le territoire national, à la mémoire des Chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, et ce, à compter de demain dimanche. Dans la nuit du 17 octobre 1961, des milliers d'Algériens et d'Algériennes avaient manifesté pacifiquement dans la capitale française pour dénoncer le couvre-feu inique et discriminatoire décrété à leur encontre par le préfet de police de l'époque Maurice Papon. Plusieurs d'entre eux avaient été exécutés sommairement par balles, jetés vivants dans la Seine ou battus à mort, selon les témoignages de survivants et d'anciens policiers français. Cette manifestation,

réprimée dans le sang, aurait fait un millier de victimes, selon Mohamed Ghafir, ancien responsable du Front de libération nationale (FLN) dans la région Nord de Paris, pendant la guerre de libération. Au total, quelque 15.000 Algériens et Algériennes avaient été arrêtés lors de ces événements et transférés au palais des Sports, au parc des Expositions et au stade Coubertin et détenus dans des conditions effroyables, battus et longtemps laissés sans nourriture et sans soins. Maurice Papon avait, lors de l'occupation de la France par les troupes nazies et alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, participé à l'arrestation des juifs de la région bordelaise et à leur déportation vers les camps d'extermination d'Auschwitz.

S'il avait été condamné en 1998 par la justice française à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité, il n'a jamais été inquiété par cette même justice pour les massacres d'Algériens à Paris. De nombreux historiens algériens et français ont demandé à la France officielle de reconnaître les massacres du 17 octobre 1961 comme un crime d'Etat. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé en 2020, d'instituer une Journée nationale de la mémoire, à l'occasion du 75e anniversaire des massacres commis en Algérie par le colonialisme français le 8 mai 1945, afin de préserver cette mémoire -élément déterminant de l'identité nationale- de toute altération et de la transmettre aux générations futures.



La défense de la mémoire nationale, "un devoir sacré" par lequel la France sera amenée à reconnaître son entière responsabilité (ministère de la Communication)

Le ministère de la Communication a réaffirmé, samedi, que la préservation et la défense de la mémoire nationale relevaient "d'un devoir sacré" par lequel la France sera amenée à reconnaître son entière responsabilité. Dans un communiqué rendu public, à la veille de la célébration du 60e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, le ministère de la Communication a affirmé que "faire connaître ces mémorables étapes historiques relève d'un de-

voir national", tout comme "la préservation et la défense de la mémoire est un devoir sacré par lequel nous poursuivrons la France à jamais". Cette démarche sera maintenue "jusqu'à ce qu'elle (France) reconnaisse son entière responsabilité et s'engage à assumer les retombées de tous les crimes commis contre la Nation algérienne authentique et son vaillant peuple", a ajouté le ministère. L'Algérie célébrera, dimanche, le 60e anniversaire de ces massacres

"commis avec violence et barbarie par la Police française dans Paris contre des émigrés algériens pacifiques qui revendiquaient la liberté, la souveraineté et l'indépendance", rappelle le ministère. Au sujet des affres infligées aux Chouhada de ces massacres, le ministère a écrit: "ces civils ont subi les plus graves formes de répression, de torture, de massacres qui ont fait en une seule journée 300 martyrs, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées

dans un pays qui se prétend défenseur des droits de l'Homme". "Les rues de Paris et la Seine où furent jetés les Algériens ligotés, attestent toujours de ces horribles massacres qui entacheront d'opprobre l'histoire de la France, dont le registre regorge de crimes contre l'humanité, comme l'utilisation d'armes prohibées dont le napalm, les essais nucléaires, le génocide collectif, l'exil, les assassinats et la déportation, et ce pendant plus de 130 ans de colonisa-

tion de l'Algérie", selon la même source. Tout au long de cette période difficile, les Algériens "ont fait front uni, bravant par leur lutte héroïque le colonisateur français barbare", en témoignent les manifestations du 17 octobre 1961 que nous sommes fiers de commémorer annuellement et de transmettre aux nouvelles générations, comme étant un legs commun confié aux petits enfants des artisans de la Glorieuse Révolution de Novembre, conclut le ministère.

Les manifestations du 17 octobre 1961 ont donné une forte impulsion à la Guerre de libération nationale (ministre des Moudjahidine)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laid Rebiga, a estimé samedi à Alger que les manifestations du 17 octobre 1961 en France "ont donné une forte impulsion" à la glorieuse Guerre de libération nationale à l'étranger. Dans une allocution lue en son nom par le directeur de cabinet du ministère, lors des travaux d'une conférence organisée à l'Assemblée populaire nationale (APN) sous le thème "Le fleuve encore ensanglanté aux yeux des Algériens", en présence du président de l'institution parlementaire, Brahim Boughali, M. Rebiga a précisé que ces manifestations "ont donné une forte impulsion à la glo-

rieuse Guerre de libération nationale hors de ses frontières territoriales et montré au monde l'adhésion du peuple algérien à cette Révolution". Les événements du 17 octobre 1961 ont prouvé la cohésion du peuple algérien et contribué à faire connaître sa cause nationale, a-t-il ajouté. A cette occasion, le moudjahid Mohamed Ghafir, dit Mouh Clichy, a rappelé que le Front de libération nationale (FLN) comptait 80.000 mili tants dans Paris et sa banlieue, soulignant que les manifestants ont veillé au pacifisme de ces manifestations conformément aux ordres du commandement de la Révolution en France et en Allemagne.

Les agressions contre la communauté algérienne en France existaient avant les manifestations du 17 octobre 1961, a-t-il dit, évoquant les lois iniques et discriminatoires à leur encontre. Selon lui, ces manifestations qui se sont transformées en massacres ont eu pour résultat de desserrer l'étau sur la Guerre de libération nationale à l'intérieur et ont amené Charles De Gaulle à établir des contacts sérieux avec le FLN. Le moudjahid a appelé à mettre en valeur le travail de la Fédération du FLN en France dans la structuration de l'immigration algérienne en Europe et le financement de la Révolution. De son côté, le moud-

jahid Aït Ahcène Idir a fait savoir que ces manifestations ont été préparées pacifiquement afin de préserver l'image honorable de la Guerre de libération nationale, soulignant que la Police française n'a pas hésité, dans la répression des manifestations, à user de la torture sous toutes ses formes contre des femmes et des mineurs. Au terme de cette rencontre, des moudjahidine, dont certains ayant participé à ces manifestations, ont été honorés en reconnaissance de leur rôle dans l'indépendance du pays et le recouvrement de la souveraineté nationale.

EDUCATION

Appel à une plus large adhésion des établissements d'enseignement dans l'économie de la connaissance (rencontre)

Les participants à un séminaire national sur le thème "L'économie de la connaissance et le développement global des sociétés: opportunités et défis" ont appelé samedi au cours d'un séminaire à Biskra à "une plus large adhésion des établissements d'enseignement dans l'économie de la connaissance".

L'orientation vers l'économie de la connaissance, nécessitant un environnement de connaissance basé sur la technologie, "impose une coopération entre les établissements d'enseignement dans toutes les étapes avec les centres dédiés à la connaissance, notamment les centres de recherche et de développement pour augmenter les compétences chez les apprenants", a souligné le chercheur Bachir Djennane de Biskra dans une intervention sur "L'économie de la connaissance en Algérie: réalité et perspectives".

Se baser sur la connaissance signifie "s'articuler autour du capital intellectuel, l'ouverture des perspectives aux apprenants pour leur permettre d'exploiter leurs capacités et compétences et ne pas laisser l'établissement d'enseignement dans un cadre théorique", a ajouté l'intervenant, considérant que la décision des hautes instances du pays de créer une Ecole nationale supérieure des mathématiques et une Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle "vise l'encouragement de l'économie de la connaissance et l'acquisition de la connaissance et son développement".

Dans son intervention intitulée "Le rôle du système éducatif en Algérie dans l'édification de l'économie de la connaissance", Samra Fatmi, de l'université Abdelhamid Mehri Constantine-2, a considéré qu'il est "important d'accorder de l'intérêt à l'enseignement et le contenu des programmes utiles à l'économie de la connaissance et d'œuvrer à faire de l'apprenant un projet producteur", estimant que cela ne peut être concrétisé qu'"à travers le développement des programmes d'études en les adaptant aux évolutions que connaît cette nouvelle économie, en plus du développement des mécanismes de suivi et d'accompagnement des lauréats, l'encouragement de l'innovation et l'établissement également de liens entre l'enseignement, l'entraînement et le marché du travail pour créer l'harmonie escomptée". Pour sa part, Imane Sekour de l'université Alger-2, a relevé, lors de son intervention sur "Le rôle de la technologie de communication et l'informatique dans la concrétisation de l'efficacité scientifique éducative", les opportunités de participation au développement durable qui se sont élargies pour toucher toutes les catégories car, a-t-elle ajouté, "la technologie ne se limite pas aux spécialistes seulement, mais tout le monde peut être intégré dans l'économie de la connaissance".

Les utilisations technologiques "nécessitent une base correcte à travers un enseignement privilégiant les aspects positifs et orientant l'enseignant et l'étudiant vers l'innovation et la créativité", a-t-elle ajouté dans ce cadre. Ce séminaire, abrité par la maison de la culture Ahmed Reda Houhou du chef-lieu de wilaya et organisé par l'association Rawafid Takafia de Biskra en collaboration avec la direction locale de la culture, se poursuivra jusqu'à demain dimanche et verra la présentation de communications par des enseignants et des chercheurs de différentes universités du pays. Ces interventions porteront sur "Le rôle du e-commerce dans l'édification de l'économie de la connaissance". L'impact de l'enseignement à distance dans l'assimilation et le rendement" et "Le rôle des centres d'archives dans l'édification de l'économie de la connaissance".

APS

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La Justice et les Travaux publics, principaux secteurs à l'ordre du jour

"Le Premier Ministre, Ministre des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a présidé, ce samedi 16 Octobre 2021, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.

Conformément à l'ordre du jour, les membres du Gouvernement ont examiné deux Avant-projets de Lois et deux projets de Décrets exécutifs introduits respectivement par les Ministres en charge de la Justice, ainsi que des Travaux Publics.

En outre, cinq communications ont été présentées par les Ministres en charge de l'Intérieur, des Télécommunications, de l'Agriculture, des Ressources en Eau ainsi que le Secrétaire Général du Gouvernement. Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux relatif à un Avant-projet de Loi Organique relative à l'organisation judiciaire.

Cet avant-projet de loi organique initié par le secteur de la Justice, s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité du dispositif législatif relatif à l'organisation judiciaire avec la révision constitutionnelle du 1er Novembre 2020 (Article 179), ayant consacré le principe du double degré de juridiction en matière administrative, à travers la création du Tribunal Administratif d'Appel.

Ce texte constitue une étape importante dans le processus de mise en œuvre de l'engagement de Monsieur le Président de la République pour une réforme globale de la justice, dans la mesure où il s'agit d'une refonte totale et d'une unification du cadre régissant l'organisation des juridictions de première instance et d'appel des deux ordres judiciaires (ordinaire et administratif), conformément à l'esprit et à la lettre de la nouvelle Constitution, qui prévoit la définition de l'organisation judiciaire par loi organique. Cet avant-projet de Loi Organique sera examiné lors d'un prochain Conseil des Ministres. Le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux relatif à un Avant-projet de Loi modifiant et complétant l'Ordonnance n° 71-57 du 05/08/1971 relative à l'assistance judiciaire.

Cet avant-projet de Loi, s'inscrivant également dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la révision constitutionnelle du 1er Novembre 2020, vise à étendre le bénéfice du droit à l'assistance judiciaire aux justiciables devant les Tribunaux Administratifs d'Appel, en y instituant un Bureau de l'Assistance Judiciaire. Aussi, il s'inscrit dans le cadre de la consécration du principe d'égalité devant la justice et de la consolidation des droits de la défense et d'accès à la justice, au profit des justiciables démunis, au même titre que les autres justiciables.

Le Gouvernement a entendu un exposé du Ministre des Travaux Publics relatif à deux (02) projets de Décrets exécutifs portant déclaration d'utilité publique de : (i) l'opération relative au dédoublement du Chemin de Wilaya n° 111 entre Chéragas et Ain Bénian (Section 1 et 2) (ii) l'opération relative à la réalisation des travaux d'accessibilité à la ZET de Sidi Fredj et Palm Beach.

Ces deux projets s'inscrivent dans le cadre du programme urgent visant la décongestion de la Capitale, et vont permettre d'absorber une partie du trafic sur la

rocade Sud qui connaît un trafic journalier moyen d'environ 200.000 véhicules/jour. Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre de la Poste et Télécommunications sur la situation de la Connectivité Internet et le Plan d'action pour son amélioration.

Un point de situation de l'Internet en Algérie a été exposé et dans lequel il a été indiqué qu'en matière de taux de pénétration de l'Internet haut débit, le parc total des abonnés est, actuellement, en constante évolution. Il s'élève à plus de 4 millions d'abonnés à l'internet fixe, soit 44% des ménages et autour de 39 millions d'abonnés à l'Internet mobile, soit 90% de la population. Par ailleurs en vue d'améliorer la qualité de la connectivité au profit des citoyens, des opérateurs économiques et des établissements publics, et généraliser l'égal accès à l'Internet haut et très haut débit, partout et pour tous, il a été souligné que le secteur des télécommunications s'adosse sur un ensemble d'actions à réaliser ou déjà en cours de réalisation notamment, le développement des liaisons et de la capacité en bande passante à l'international et du réseau de transport national ainsi que l'amélioration de la vitesse de débit des réseaux mobiles.

Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural sur l'évaluation du rôle du dispositif SYR-PALAC en matière de régulation du marché. L'exposé a porté sur le mode opératoire du Système de Régulation des Produits Agricoles de Large Consommation (SYR-PALAC), notamment en matière d'opérations de stockage et de déstockage de s principaux produits agricoles ainsi que le suivi et l'évaluation de ces opérations.

Il a également porté sur les actions entreprises par le secteur de l'agriculture pour assurer un approvisionnement régulier et en quantités suffisantes du marché national en pommes de terre, notamment durant les périodes où l'offre de produits

frais n'est pas encore disponible.

À l'issue de la présentation, le Premier Ministre a chargé le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural d'assurer une actualisation continue de la cartographie de la production agricole nationale ainsi que celle afférente aux capacités de stockage. Ceci permettra aux institutions et organismes concernés de réguler le marché d'une manière efficace et maîtrisée et d'assurer par conséquent, un approvisionnement régulier du marché national tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens.

Le Gouvernement a entendu une communication présentée par le Ministre des Ressources en Eau et de la Sécurité Hydrique sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme national d'urgence mis en place pour contenir les effets du stress hydrique.

La présentation a porté sur les actions initiées par le secteur sous forme de plans d'urgence successifs, visant à atténuer l'impact de la crise de l'alimentation en eau potable des populations des wilayas impactées et ce, en fonction des niveaux de déficit enregistrés au niveau de chacune d'elles. À l'issue de la présentation, le Premier Ministre a chargé le Ministre des Ressources en Eau à l'effet de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour assurer l'achèvement de l'ensemble des opérations inscrites au titre des plans d'urgence dans les délais contractuels. Il a également insisté sur le caractère prioritaire et urgent de la réhabilitation des stations de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa (Wilaya d'Oran) et Souk Tleta (Wilaya de Tlemcen). Le Gouvernement a entendu deux (02) communications relatives à la formalisation d'opérations confiées à des entreprises publiques, au profit du Ministère des Affaires Étrangères et la Communauté Nationale à l'Étranger et du Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et ce, dans le cadre de projets d'équipement et de dépenses de fonctionnement".

Examen de l'avant-projet de Loi organique relative à l'organisation judiciaire

L'avant-projet de Loi organique relative à l'organisation judiciaire a été examiné samedi lors de la réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane. L'avant-projet de loi, qui a fait l'objet d'un exposé du ministre de la Justice, garde des Sceaux, s'inscrit dans le cadre de la "mise en conformité du dispositif législatif relatif à l'organisation judiciaire avec la révision constitutionnelle du 1er Novembre 2020 (Article 179), ayant consacré le principe du double degré de juridiction en matière administrative, à travers la création du Tribunal Administratif d'appel", indique un communiqué des services du Premier ministre. Ce texte constitue une "étape importante dans le processus de mise en œuvre de l'engagement de Monsieur le président de la République pour une réforme globale de la justice, dans la mesure où il s'agit d'une refonte totale et d'une unification du cadre régissant l'organisation des juridictions de première instance et d'appel des deux ordres judiciaires (ordinaire et administratif), conformément à l'esprit et à la lettre de la nouvelle Constitution, qui prévoit la définition de l'organisation judiciaire par loi organique", souligne le communiqué rendu public à l'issue de cette réunion. Cet avant-projet de Loi organique sera examiné lors d'un prochain Conseil des ministres, indique la même source.

Stress hydrique : M. Benabderrahmane insiste sur l'achèvement des plans d'urgence dans les délais contractuels

Les projets inscrits dans le cadre des plans d'urgence visant à atténuer l'impact du stress hydrique doivent être achevés "dans les délais contractuels", a souligné le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane, lors de la réunion du gouvernement tenue samedi à Alger. M. Benabderrahmane "a chargé le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique à l'effet de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour assurer l'achèvement de l'ensemble des opérations inscrites au titre des plans d'urgence dans les délais contractuels", est-il indiqué dans un communiqué des services du Premier ministre. Il a également insisté sur le caractère "prioritaire et urgent" de la réhabilitation des stations

de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa (wilaya d'Oran) et Souk Tleta (wilaya de Tlemcen), selon la même source. Ces instructions ont été données à l'issue d'une communication présentée par le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme national d'urgence mis en place pour contenir les effets du stress hydrique. La présentation a porté sur les actions initiées par le secteur sous forme de plans d'urgence successifs, visant à atténuer l'impact de la crise de l'alimentation en eau potable des populations des wilayas impactées et ce, en fonction des niveaux de déficit enregistrés au niveau de chacune d'elles, selon le communiqué.

ANNABA

La littérature algérienne de l'immigration, thème d'un colloque en hommage à la créativité littéraire

Les travaux du colloque national sur "La littérature algérienne de l'immigration" ont été ouverts, samedi, au théâtre régional Azzedine Medjoubi de Annaba, marquant une halte pour évoquer et honorer la créativité littéraire algérienne et sa contribution à faire connaître et défendre les causes nationales, ont souligné les organisateurs de cet événement culturel aux dimensions historiques.

Les causes nationales, en premier lieu la Révolution libératrice et la souffrance du peuple Algérien des affres du colonialisme français, étaient et demeurent au cœur de la créativité littéraire d'auteurs Algériens qui ont cru en leur patrie et étaient sensibles à la souffrance des leurs, ont souligné des participants au premier jour des travaux de ce colloque, inscrit dans le cadre de la commémoration du 60e anniversaire des événements du 17 octobre 1961. Ils ont ajouté que ces écrivains se sont engagés, à travers leurs œuvres littéraires, à faire connaître et à défendre les causes nationales. Dans ce contexte, Ali Khafif de l'Université Badji Mokhtar d'Annaba a considéré que les écrivains, les hommes de lettres et d'art sont des "ambassadeurs" par leur créativité, leur engagement envers la patrie, et leurs contributions intellectuelles à la hauteur des causes et des préoccupations du pays. Dans son intervention, lors de la première journée de ce colloque, Ali Khafif a relevé



que la littérature issue de l'immigration algérienne joue un rôle important dans la relance de ce qu'il a qualifié de "diplomatie culturelle", soulignant que cette diplomatie "doit se nourrir d'œuvres littéraires et intellectuelles puisées de l'Histoire du pays et des gloires de l'Algérie pour être une passerelle de communication et de consolidation de l'extension culturelle entre la génération de la Révolution libératrice et la génération de l'indépendance". Pour sa part, Mohamed Sari de l'Université d'Alger a

évoqué la prise de conscience des écrivains Algériens qui ont saisi, dès leur jeune âge, les dimensions de la cause nationale et se sont engagés à la défendre et à la faire connaître, comme Mouloud Mammeri, Mohamed Dib, Kateb Yacine, Assia Djebar et d'autres à travers des œuvres qui relatent la douleur et la souffrance d'un peuple qui refusait de se soumettre.

Au cours de ce colloque de deux jours, des interventions seront présentées et débattues sur le rôle de la littérature al-

gérienne dans la mise en avant de la cause nationale pendant le colonialisme et durant la Guerre de libération, les contenus de la littérature de l'immigration algérienne, en plus du rôle de la littérature algérienne pour faire connaître l'Algérie dans le monde et parvenir à l'ouverture culturelle.

Le colloque national sur la "littérature algérienne de l'immigration" est organisé par la Direction de la culture et des arts d'Annaba en coopération avec l'Université Badji Mokhtar.

BOUIRA

Ouverture du 3^e salon national des arts plastiques

La troisième édition du salon national des arts plastiques s'est ouvert dimanche à la maison de la culture Ali Zaâmoum de Bouira avec la participation de plus de 40 artistes venus de plusieurs wilayas du pays, selon la directrice de la maison, Mme Saliha Chirbi.

Inauguré par le secrétaire général de la wilaya Mustapha Dahou, ce salon enregistre la participation de 42 artistes plasticiens venus de Bouira, ainsi que d'autres wilayas du pays à l'image d'Alger, Tamenrasset, Bechar, Oran, Tizi Ouzou, Béjaïa, Bordj Bou Arréridj, M'Sila, Masacra et Sidi Bellabès, a expliqué à l'APS Mme Chirbi.

La manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 19 octobre, est organisée en hommage à l'artiste Aziz Bounoua, qui sera honoré à l'occasion en guise d'encouragement et de reconnaissance de tous ses travaux artistiques réalisés au profit de la culture.

Cette troisième édition connaît aussi la participation du musée des écoles des beaux-arts d'Alger. Une série d'expositions dédiées aux arts plastiques et aux autres œuvres artistiques sont organisées au hall de la maison de la culture Ali Zaâmoum.

"Une exposition dédiée exclusivement au peintre et graveur Mohamed Bouzid, concepteur du sceau et des armoiries de la République algérienne est prévue aussi au cours de cette manifestation", a précisé Mme Chirbi. Mohamed Bouzid est connu aussi pour sa réalisation de plusieurs peintures murales, des décors et des costumes pour le cinéma et le théâtre. Un film sera aussi projeté par les organisateurs pour faire connaître au public les réalisations artistiques de cet artiste. Par ailleurs, une conférence portant sur le thème "Le rôle de l'artiste durant la guerre de libération nationale" sera animée par l'artiste Yahi Bouchlaghem venu de la wilaya d'Illizi.

"D'autres conférences sur la carte d'artiste et des ateliers de formation marqueront, entre autres, la troisième édition du salon national des arts plastiques", a indiqué la directrice de la maison de la culture.

TÉBESSA

Plus de 80 écrivains aux journées littéraires

La 12e édition des journées littéraires de Tébessa s'est ouverte samedi sous le slogan "Min El Alam ila el Amal" avec la participation de 86 écrivains et poètes notamment. Cet événement littéraire et culturel, initié par la Maison de la culture Mohamed Chebouki, a été ouvert en présence du wali, Mohamed El Baraka Dahadj, et le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaid. Ces journées littéraires constituent "une véritable bouffée d'air frais après près de deux ans d'absence en raison de la pandémie de Covid-19", soulignant que cet événement culturel coïncide avec la commémoration de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre 1961) et le mawlid Ennabaoui, a indiqué Mounir Moussi, directeur de la Maison de la culture Mohamed Chebouki. Trois (3) jours durant, écrivains et poètes déclameront de la poésie en ordre vertical et en vers libre et

présenteront des nouvelles, en plus de l'organisation d'un Salon du livre et des séances de vente dédiée des nouvelles œuvres qui ont renforcé récemment les rayons de la bibliothèque, a détaillé l'intervenant. Pour sa part, le président du Haut Conseil de la langue arabe a appelé à la relance des activités culturelles et artistiques dans cette wilaya frontalière et dans l'ensemble des wilayas du pays, notamment à la lumière de l'amélioration, actuellement, de la situation épidémiologique, attestant du soutien du HCLA à toutes les manifestations visant à promouvoir et à faire prospérer la langue arabe.

M. Belaid a déclaré, à ce propos, que "la tenue de la 12e édition des journées littéraires de Tébessa, du Salon national du livre, du Festival du défi de la lecture arabe, du prix de la langue arabe et d'autres événements est la meilleure preuve

de perpétuer la créativité dans l'écriture et la lecture". Pour le chef de l'exécutif local, Mohamed El Baraka Dahadj, l'organisation, cette année, des journées littéraires de Tébessa en présentiel "constitue une occasion importante d'échange entre écrivains, poètes et intellectuels et de découverte de talents".

Il a ajouté que la 12e édition de cette manifestation culturelle "démontre l'intérêt qu'accorde l'Etat à la culture à travers l'accompagnement de diverses manifestations culturelles et la réhabilitation d'un certain nombre de sites archéologiques afin de les préserver". Le premier jour de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à lundi prochain a vu la présentation de plusieurs œuvres d'écrivains et de poètes, à l'instar de Mohamed Foughali, Djamel Fani, Mohamed Lakhdar Djuouini, Slimane Djouadi, Abdelmadjid Guenez, Sihem Cheriet et d'autres.

TIARET

Nécessité d'accélérer le processus d'écriture de l'histoire de la révolution nationale (participants)

Les participants à la conférence historique sur la journée de l'émigration, coïncidant avec le 17 octobre de chaque année, ont insisté, samedi à Tiaret, sur la nécessité d'accélérer le processus d'écriture de l'histoire de la révolution algérienne.

Le moudjahid Azzeddine Mabtouch, membre de la Fondation nationale de la mémoire de la wilaya V historique, a indiqué, lors de cette rencontre, organisée par la direction locale des moudjahidine et des ayants droit, que "les autorités, les chercheurs, les journalistes et les universitaires doivent accélérer la collecte des témoignages des moudjahidine vivants", précisant qu'il ne reste dans la wilaya de Tiaret que six moudjahidine, membres de l'ALN encore en vie. Le même moudjahid a exhorté les jeunes à faire preuve de vigilance pour faire avorter les plans de la France visant à ébranler la sécurité et la stabilité de l'Algérie, comme l'ont montré les derniers événements provocateurs de politiciens français. De son côté, le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Djelloul Chettah, a appelé à déposer une plainte auprès du Tribunal pénal international contre la France concernant les dernières déclarations de responsables français faites contre l'Etat et le

peuple algériens. Pour sa part, le directeur des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya de Tiaret, Bouasria Belkoudmi, a estimé à l'occasion que "la commémoration de la journée de l'émigration coïncidant avec le 17 octobre 1961 est un rappel aux générations montantes sur les sacrifices des chouhada, des moudjahidine et du peuple tout entier pour le recouvrement de la souveraineté nationale et la liberté ainsi qu'un appel à contribuer à l'écriture de l'histoire". Le secrétaire de wilaya de la Fédération de France du FLN, le moudjahid Mohamed Nouar, et un autre membre de la même organisation, Khaled Bouchama, ont présenté des photos sur les assassinats et les tortures infligées aux Algériens, quatre jours durant, par la police du préfet Maurice Papon, lors des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris. Les travaux de la conférence ont été marqués par la présentation par la direction locale des moudjahidine d'une vingtaine de photos restaurées de la guerre et de moudjahidine de la wilaya de Tiaret. Ces documents seront exposés au niveau de la galerie de l'annexe de Tiaret de la Fondation de la mémoire de la wilaya V historique. Des moudjahidine participant à la conférence ont été honorés à cette occasion.

TISSEMSILT

Présentation de la générale de la pièce de théâtre pour enfants "Sadik El Hayat"

Une générale de la pièce de théâtre pour enfants "Sadik El Hayat" (Ami de la vie) a été présentée, samedi, à la maison de la culture "Mouloud Kacem Nait Belkacem" de Tissemsilt. Produite par l'association "El Ichrak" de Chlef et écrite par Guetcha Madani, cette pièce a été présentée à l'ouverture de la nouvelle saison de cet établissement culturel.

"Sadik El Hayat" livre une leçon de morale sur le rôle que joue l'agent d'entretien, méprisé et mal vu par certains, dans l'entretien et la préservation du cadre de vie des citoyens et de leur environnement. Le président de l'association "El Ichrak", Guetcha Madani, a souligné que cette pièce sera prochainement présentée dans les maisons de la culture des wilayas d'Ain Defla, Tiaret, Sidi Bel Abbès et Saïda. L'association s'appuie également à produire d'autres œuvres théâtrales pour adultes et enfants dans le cadre de son programme annuel visant la promotion du 4^{ème} art et l'encouragement des jeunes talents. La nouvelle saison de la maison de la culture de Tissemsilt porte sur la mise sur pied d'expositions des œuvres de jeunes talents locaux et la promotion du patrimoine matériel et immatériel dont recèle la région outre la tenue de portes ouvertes sur les ateliers artistiques de cet établissement culturel ainsi que des représentations théâtrales et une conférence sur l'histoire de la région de l'Ouarsenis.

ENERGIES RENOUVELABLES

Le CEREFÉ participe à la 15^e Réunion de la commission d'experts arabes

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) a participé aux travaux de la 15^e Réunion de la commission d'experts sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les pays arabes, tenue ce week-end par visioconférence, a indiqué le commissariat dans un communiqué.

L'ordre du jour de cette réunion, organisée périodiquement par le secrétariat général de la Ligue arabe, portait sur la gestion énergétique dans le secteur économique, la stratégie arabe des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, la transformation des déchets en énergie, l'hydrogène vert, les voitures électriques et le dessalement d'eau au moyen des énergies renouvelables, a précisé la même source.

Lors de la réunion, les participants ont également abordé la consolidation de la coopération interarabe, le renforcement des capacités et le développement de la coopération avec les instances et organisations régionales et internationales.

BANQUE D'ALGÉRIE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage en dinar algérien, valables du 17 au 23 octobre 2021, communiquées par la Banque d'Algérie.

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	135,03	143,27
1 EUR	156,79	166,40
1 GBP	184,95	196,27
100 JPY	119,11	126,41
1 CHF	146,70	155,72
1 CAD	108,92	115,60
1 DKK	21,07	22,36
1 SEK	15,62	16,58
1 NOK	16,00	16,99
1 AED	36,76	39,01
1 SAR	36,00	38,20
1 KWD	446,98	475,52

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	136,40	143,27
1 EUR	158,38	166,40
1 GBP	186,83	196,27
100 JPY	120,32	126,41
1 CHF	148,18	155,72
1 CAD	110,02	115,60
1 SEK	15,78	16,58

INDUSTRIE

Un nouveau programme pour "la modernisation" des PME avant fin 2021

Le Directeur général de l'Agence nationale du développement des PME et de la promotion de l'innovation (ANDPMEPI), Hakim Toussar a annoncé le lancement, avant fin 2021, d'un nouveau programme de modernisation des Petites et moyennes entreprises (PME) à même d'assurer leur viabilité et de développer leur capacité à utiliser les nouvelles technologies.

Dans une déclaration à l'APS, M. Toussar a indiqué que ce nouveau programme sera mis en œuvre grâce à un accompagnement technique assuré par l'Agence allemande de la coopération internationale (GIZ) pour le développement en Algérie.

Détaillant les objectifs de ce programme, le DG de l'ANDPMEPI a cité quatre principaux axes, en tête desquels, l'augmentation de l'efficacité des entreprises dans l'exploitation des ressources énergétiques, leur permettre d'accéder à de nouveaux marchés, et la réduction des taux d'échec de telles entreprises en faisant le diagnostic des causes, en éradiquant tous les obstacles en vue d'augmenter leurs capacités compétitives et garantir "leur pérennité".

Ce programme devra aussi encourager l'entrepreneuriat, l'innovation et la recherche scientifique au sein des entreprises, poursuit le même responsable. Les porteurs

AGRICULTURE

Instructions pour actualiser en continue la cartographie de la production nationale (Premier ministre)

Le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane a donné, lors de la réunion du gouvernement tenue samedi à Alger, des instructions pour l'actualisation continue de la cartographie de la production agricole nationale afin de réguler efficacement le marché.

M. Benabderrahmane "a chargé le ministre de l'Agriculture et du Développement rural d'assurer une actualisation continue de la cartographie de la production agricole nationale ainsi que celle afférente aux capacités de stockage", ont indiqué les services du Premier ministre dans un communiqué.

Cela permettra aux institutions et organismes concernés de réguler le marché d'une manière "efficace et maîtrisée" et d'assurer par conséquent, un approvisionnement régulier du marché national tout en préservant le pouvoir d'achat des citoyens, explique la même source.



Ces instructions ont été données à l'issue d'une communication présentée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural sur l'évaluation du rôle du dispositif Syrpalac (Système de

régulation des produits agricoles de large consommation). L'exposé a porté sur le mode opératoire du Syrpalac notamment en matière d'opérations de stockage et de déstockage des principaux produits agricoles ainsi que le suivi et l'évaluation de ces opérations.

Il a également porté sur les actions entreprises par le secteur de l'agriculture pour assurer un approvisionnement régulier et en quantités suffisantes du marché national en pommes de terre, notamment durant les périodes où l'offre de produits frais n'est pas encore disponible, selon le communiqué.

DIGITALISATION

Nécessité d'adapter les pratiques au profit du développement de l'économie nationale

Cadres ministériels, opérateurs économiques et experts du secteur des technologies de l'information et des télécommunications (TIC) ont convenu samedi à Alger de la nécessité d'adapter les pratiques et les mentalités aux exigences de la transition numérique au profit du développement de l'économie nationale.

Lors de l'ouverture du 2^{ème} Salon du Digital, Technologie et IOT "Digitex", le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Charhab, a souligné, dans un discours lu en son nom par le Secrétaire général du ministère, Hacene Derrar, que la transition numérique ne signifie pas uniquement la mise en place des technologies de l'information et de la télécommunication au sein des différentes institutions, "mais il s'agit également d'une transition numérique à travers de nouvelles pratiques au niveau interne des institutions mais aussi au niveau externe au profit du citoyen et des chefs d'entreprises loin des pratiques bureaucratiques".

Il a également souligné l'intérêt d'un environnement opportun favorable à l'émergence de l'économie de la connaissance à travers la large diffusion des tech-

nologies numériques et "l'adaptation des mentalités au recours aux TIC dans leurs pratiques".

Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunication Karim Bibi Triki, a estimé que la feuille de route nationale de la numérisation doit s'appuyer sur la concertation, la coopération et la communication avec l'accompagnement des services du ministère au profit des citoyens et des investisseurs via les différentes facilitations aux niveaux administratif et technique.

Dans ce cadre, les chefs d'entreprises et les développeurs de programmes ainsi que les experts et les chercheurs dans les technologies spécialisées constituent "de réels partenaires" pour la mise en œuvre de cette feuille de route dans le cadre de l'adaptation des pratiques à la transition numérique, affirme M.

Bibi Triki lors d'un discours lu en son nom par le Secrétaire général du ministère, Abderezak Hani.

De son côté, le directeur général de la Société nationale d'assurances (SAA), Nacer Sais, a estimé que la digitalisation constituait un outil de développement dans un contexte concurrentiel au secteur des assurances. "Les assureurs sont

confrontés à de nombreux défis autour de l'amélioration de l'expérience client pour offrir un service de qualité aux assurés. C'est un enjeu de survie dans un marché très concurrentiel", a-t-il relevé.

La directrice Digital banking, marketing et communication au sein de la banque AGB, Saïda ait Hamouda, a qualifié la digitalisation de "virage à amorcer avec dextérité".

"Souvent on parle de la digitalisation orientée vers le client, sauf qu'il faut lui donner une dimension plus large, notamment à travers l'automatisation des processus en interne en transformant les actions chronophages en des actions à valeur ajoutée", a-t-elle noté.

A noter que plus de 90 exposants algériens et étrangers, représentant tous les secteurs des technologies et de l'information (IT), prennent part, à partir de ce samedi, au 2^{ème} Salon du Digital, Technologie et IOT "Digitex".

Organisé par l'Agence de communication "Digitex" sous le parrainage des ministères du Commerce, de la Poste, des Télécommunication et des Technologies, ainsi que du ministère de la Numérisation et des Statistiques, ce salon, s'étalera jusqu'au 18 octobre.

de projets bénéficieront, au titre de ce programme, de sessions de formation assurées par la GIZ, selon M. Toussar qui a souligné que ce programme vise à conférer une plus grande souplesse dans la trajectoire avec les porteurs de projets, en vue de concrétiser leur projets sur le terrain, dans les plus meilleurs délais, notamment en levant les obstacles bureaucratiques qu'avaient connus les premiers programmes de l'ANDPMEPI relatifs à la mise à niveau des PME.

Selon le même responsable, ce programme sera financé à travers le Fonds de soutien à l'investissement et le Fonds de soutien à la compétitivité industrielle.

S'agissant des perspectives de l'ANDPMEPI, M. Toussar a indiqué que son Agence s'employait à conclure des partenariats portant sur le soutien et l'accompagnement d'associations professionnelles dans l'objectif de atteindre le plus d'entreprises.

Dans le même sillage, il a rappelé l'existence d'un arrêté interministériel entre les ministères de l'Industrie, du Commerce, des Finances et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui définit les mécanismes de collecte d'informations, en ce sens que chaque instance en rapport avec la PME, à l'instar de la Caisse nationale des assurances, du Centre national du registre de commerce

(GNRC) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), est chargée de fournir à l'Agence des informations sur ces entreprises afin d'alimenter la plate-forme numérique.

Quelques 454 PME accompagnées en 9 mois

Selon Toussar, l'Agence a accompagné, depuis le début de cette année jusqu'au 30 septembre, 454 entreprises ayant bénéficié d'un soutien dans la réalisation de leurs projets, contre 321 autres accompagnées en 2020.

Il fait état, dans le même cadre, de 70 PME en difficulté ayant bénéficié d'incubation et d'hébergement auprès de l'Agence (location de locaux relevant de l'Agence à des prix symboliques de 6.000 DA/mois, équipés de tous les moyens).

S'agissant des pépinières mises à la disposition des nouvelles entreprises, M. Toussar a précisé que le nombre de sessions de formation organisées à l'effet d'élever le niveau des jeunes innovants, avait atteint 135 depuis le début de l'année. Pour ce qui est des porteurs d'idées innovantes, accueillis et orientés par l'Agence, le responsable a indiqué que leur nombre s'était élevé à 2861 au cours de la même période.

ENERGIE

Le pétrole en lévitation, le WTI touche un plus haut de sept ans

Rien ne semble pouvoir arrêter, à court terme, l'envolée des cours du pétrole qui ont poursuivi leur progression vendredi sur fond d'inquiétudes sur l'offre, le WTI touchant un nouveau plus haut depuis quasiment sept ans.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI), variété standard aux Etats-Unis, a atteint en séance 82,49 dollars pour la première fois depuis le 29 octobre 2014.

Le Brent, lui, a touché 85,10 dollars, une hauteur qu'il n'avait plus fréquentée depuis le 10 octobre 2018.

Le WTI s'est ensuite un peu replié mais a fini, à New York, en hausse de 1,19% ou 97 cents, à 82,28 dollars le baril pour livraison en novembre.

Il a signé une huitième semaine de hausse consécutive. Quant au Brent, le baril pour livraison en décembre a terminé en progression de 1,02% ou 86 cents par rapport à la clôture de jeudi, à 84,86 dollars.

"Le retour de la demande (après la pandémie de coronavirus) est plus rapide que celui de l'offre" d'or noir, a résumé Andy Lipow, du cabinet Lipow Oil Associates, alors que les marchés finan-



ciers se sont montrés, ces derniers jours, plus optimistes sur la situation de l'économie mondiale, comme en témoigne le tassement du dollar.

Pour l'analyste, le marché a aussi relevé vendredi les informations de l'agence Reuters selon lesquelles des groupes chinois négocieraient actuellement des

accords d'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) pour faire face à leurs besoins en énergie, sur fond d'offre insuffisante de gaz naturel.

Il s'agit d'un élément supplémentaire de nature, selon Andy Lipow, à favoriser les reports du marché du gaz vers celui du pétrole, ce qui bénéficie aux cours du brut.

Pour les analystes de JPMorgan, ce transfert pourrait être accéléré par l'arrivée de l'hiver, annoncé comme plus rigoureux que la moyenne.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés de l'Opep+ restent arc-boutés sur leur calendrier de relèvement progressif de la production et verrouillent ainsi, pour l'instant, un marché qui souffre d'une offre insuffisante. Aux Etats-Unis, le cabinet spécialisé Baker Hughes a annoncé vendredi que dix puits nouveaux avaient été ouverts durant la semaine écoulée, ce qui porte le total à 543, soit quasiment le double d'il y a un an (+92%). Pour autant, le nombre de forages est encore sensiblement inférieur à son niveau de début mars 2020, au début de la crise du coronavirus aux Etats-Unis.

Quelque 250 puits manquent ainsi à l'appel.

ETATS-UNIS

La hausse des prix accélère de nouveau en septembre

La hausse des prix à la consommation est repartie de plus belle en septembre aux Etats-Unis, tirée par les prix de l'alimentation et du logement, mais aussi par ceux de l'énergie, qui ne cessent de grimper.

En septembre, l'inflation a accéléré à 0,4% sur un mois, contre 0,3% en août, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié mercredi par le département du Travail, et alors qu'elle était attendue stable par les analystes.

Par rapport à septembre 2020, les prix augmentent de 5,4%, plus que les 5,3% de hausse sur un an qui avaient été observés en août.

"Les indices de l'alimentation et du logement ont augmenté en septembre et, ensemble, contribuent à plus de la moitié de la hausse" sur un mois, détaille le département du Travail dans son communiqué.

Les tarifs de l'énergie sont en hausse de 1,3% par rapport au mois précédent.

L'effet du variant Delta, qui a ralenti la croissance américaine cet été, se fait sentir sur les chiffres: ainsi, ce sont les prix de l'alimentation en magasins, et non au restaurant, qui augmentent le plus (+1,2%).

En revanche, les prix des billets d'avion ont baissé, de même que ceux des vêtements, mais aussi des voitures d'occasion.

Les difficultés mondiales d'approvisionnement, qui provoquent retards et pénuries depuis des mois, continuent également de faire grimper certains prix, dont les voitures neuves et les articles d'ameublement.

Cette nouvelle accélération de l'inflation ravive les inquiétudes sur l'aspect durable de ces prix élevés.

"Je pense que (ce niveau élevé d'inflation) est transitoire, mais je ne veux pas dire que ces pressions disparaîtront dans un mois ou deux", a voulu rassurer mardi la secrétaire au Trésor Janet Yellen.

Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement freinent la croissance mondiale, a en outre alerté mardi le Fonds monétaire international.

Le sujet sera au cœur mercredi du G7 Finance, qui se réunit à Washington, et la Maison Blanche a annoncé une extension du travail de nuit et de week-end dans le port de Los Angeles, pour réduire les files d'attente qui freinent la livraison de nombreux produits.

L'inflation aux Etats-Unis avait culminé en juin à +0,9% par rapport au mois précédent, au plus haut depuis 2008, avant de ralentir à +0,5% en juillet et +0,3% en août.

Une autre mesure de l'inflation, l'indice PCE, que regarde la Banque centrale américaine (Fed) pour établir sa politique monétaire, a fait état d'une inflation stable en août sur un mois (+0,4%), mais en accélération sur un an (+4,3%).

Le FMI anticipe une accalmie sur les prix de l'énergie d'ici la fin du premier trimestre 2022, et, au niveau mondial, voit un pic d'inflation fin 2021, avant une stabilisation d'ici le milieu de l'année prochaine.

MARCHÉS FINANCIERS

Le bitcoin s'envole, le régulateur américain envisage d'ouvrir un peu plus le marché

Le prix du bitcoin a dépassé 60.000 dollars pour la première fois depuis avril et approchait son record alors que le gendarme boursier américain envisage d'autoriser des fonds indiciels (ETF) liés à la cryptomonnaie, ce qui pourrait doper la demande.

Le cours du bitcoin s'envole de 40% sur un mois et approche de son record historique atteint il y a six mois à 64.870 dollars, les acheteurs espérant que ce nouveau produit financier permettra à plus d'acteurs de la finance traditionnelle de participer au marché.

Vendredi, la plus populaire des cryptomonnaies a grimpé de 8,37% à 62.253 dollars à 20H50 GMT à New York.

Depuis 2013, la SEC a toujours refusé les multiples dossiers de création de ces fonds cotés en Bourse qui répliquent le cours du bitcoin.

Mais le régulateur pourrait approuver le lancement de ces produits la semaine prochaine, selon l'agence Bloomberg qui cite des sources proches du dossier. Sur son compte Twitter, la SEC a écrit jeudi soir: "Avant d'investir dans un fonds qui

détient des contrats futurs sur le bitcoin, assurez-vous d'avoir bien pesé les risques et les bénéfices", un message prudent cependant vu par les fans de crypto comme le signe que ces fonds vont bien être acceptés.

Selon les informations de l'agence Bloomberg, les ETF américains devraient plus précisément être basés sur des contrats à terme liés au bitcoin.

Le patron de la SEC Gary Gensler avait affirmé sa préférence pour cette option, plus facile pour le gendarme à régler, par le passé. "C'est un moment-clé pour les cryptomonnaies, car cela permettrait à des investisseurs qui hésitaient à se lancer d'entrer sur le marché d'une façon plus traditionnelle, en craignant moins de se faire pirater ou de manquer de régulations", commente Walid Koudmani, analyste chez XTB.

Les régulateurs restent ambivalents face à un secteur décentralisé et dématérialisé, créé de toutes pièces par des anonymes il y a 13 ans. En Chine, les autorités ont complètement banni les plateformes d'échange et les "mineurs" de bitcoin qui

permettent la création et la validation des transactions en cryptomonnaie.

Et les autorités en Europe et aux Etats-Unis ne sont pas beaucoup plus enthousiastes.

La SEC a plusieurs fois qualifié le secteur des cryptomonnaies de Far-West, et de l'autre côté de l'Atlantique, le gouverneur adjoint de la Banque d'Angleterre (BoE) Jon Cunliffe a affirmé qu'il y avait "urgence" à travailler sur une régulation internationale.

Si l'institution britannique ne voit pour l'instant pas de risque majeur qu'une crise des cryptomonnaies se répercute au reste du marché, elle a fait remarquer qu'avec une taille de plus de 2,300 milliards de dollars, le marché était désormais plus grand que celui des "subprimes" en 2008 (1.200 milliards de dollars), dont l'écroulement avait provoqué une crise financière mondiale.

CHINE - INDE

Les échanges commerciaux en passe d'atteindre un record de 100 milliards USD en 2021

Le volume des échanges commerciaux entre la Chine et l'Inde devrait franchir un record de 100 milliards de dollars en 2021, selon l'Administration générale des douanes de Chine.

Le total des échanges a déjà atteint 90 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de l'année en cours, malgré le ralentissement des relations bilatérales en raison de l'impasse militaire persistante entre les deux pays dans la région frontalière du Ladakh.

Les exportations de la Chine vers l'Inde ont atteint 68,46 milliards de dollars à fin septembre, en hausse de 51,7% en glissement annuel, en raison notamment des importations massives

de fournitures médicales lorsque l'Inde était en proie à la deuxième vague de Covid-19 qui a frappé le pays en avril et mai derniers.

Cependant, les exportations indiennes ont totalisé 21,91 milliards USD, soit une augmentation notable de 42,5% par rapport à la même période de l'année écoulée, précise l'Administration chinoise.

Par conséquent, l'Inde affiche un important déficit commercial avec la Chine de 46,55 milliards de dollars qui devrait encore augmenter d'ici la fin de l'année. En 2019-2020, la Chine a représenté plus de 5% des exportations totales de l'Inde et plus de 14% de ses importations.

AVIATION

Les compagnies européennes demandent une "date" sur la levée des restrictions américaines

Les compagnies aériennes européennes ont appelé mercredi les autorités américaines à fournir une "date précise" de réouverture de leurs frontières aux passagers vaccinés européens.

L'administration du président Joe Biden a annoncé le 20 septembre que les frontières américaines rouvriraient aux passagers vaccinés notamment en provenance des pays de l'Union européenne à partir du mois de novembre.

Mais la date de la réouverture des frontières après 18 mois de restrictions n'a pas encore été dévoilée, a souligné l'association des compagnies aériennes européennes Airlines for Europe (A4E) dans un communiqué à l'occasion d'une rencontre de dirigeants du secteur à Bruxelles.

"Pour faire en sorte que les compagnies aériennes puissent être totalement prêtes, il faut qu'une date précise soit donnée de toute urgence", selon A4E. L'association a également réclamé un "alignement des règles de voyage concernant les personnes vaccinées, et la reconnaissance par les Etats-Unis des certificats de vaccination numériques en possession des voya-

geurs européens". "Une approche commune est fondamentale pour clarifier la situation et susciter la confiance des passagers", a remarqué le directeur exécutif d'A4E, Thomas Reynaert, cité dans le communiqué. Les compagnies européennes, en particulier les entreprises "historiques" comme Air France, KLM ou Lufthansa, se sont vues privées de recettes substantielles à la suite de la fermeture des frontières américaines, l'axe nord-atlantique représentant par exemple 40% du chiffre d'affaires d'Air France. M. Reynaert a aussi évoqué la reconnaissance des vaccins. Washington, par exemple, n'a toujours pas approuvé le vaccin d'AstraZeneca, et ceux qui l'ont reçu ne peuvent donc pas voyager librement outre-Atlantique.

"Nous avons exhorté les autorités américaines à utiliser la liste des vaccins approuvés par l'Organisation mondiale de la santé comme base de travail pour de futures discussions, et nous pensons qu'un accord sur une approche cohérente pourra être conclu dans les prochaines semaines", selon le dirigeant d'A4E.

ARTISANAT

Formation pour les chefs d'entreprises relevant des CAM du Centre et du Sud du pays

Les travaux de la deuxième session régionale de formation au profit des chefs d'entreprises relevant des Chambres d'Artisanat et des métiers (CAM) pour les régions du Centre et du Sud ont débuté samedi, et se poursuivront jusqu'au 21 octobre.

Encadrée par des enseignants en Management de l'entreprise, cette formation vise à "développer et à promouvoir les capacités de gestion des entreprises affiliées au secteur de l'artisanat et des métiers en matière de gestion de l'entreprise, notamment la finance, la définition des coûts des activités, la communication et la relation de partenariat avec les sociétés concernées.

Prennent part à cette formation supervisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 17 directeurs de CAM du Centre et du sud du pays, dont Bouira, Tizi Ouzou, Alger, Médéa, Ain Defla, Tipasa, Boumerdès, Tamanrasset, Illizi, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Tindouf, ainsi que la Chambre et l'Agence nationale de l'artisanat et des métiers.

A ce propos, le Directeur général de l'Artisanat et des métiers au ministère, Kamal Eddine Bouaam, a souligné dans une déclaration à l'APS, l'importance de cette deuxième formation du genre après celle qui s'est déroulée à Oran (du 9 au 14 octobre en cours), à laquelle ont participé des cadres et des directeurs des CAM des wilayas de l'ouest du pays, afin d'améliorer le niveau de performance des directeurs et des cadres de ces chambres et de promouvoir leurs capacités à remédier aux insuffisances constatées en réponse aux préoccupations des artisans.

Un troisième cycle sera organisé au profit des directeurs de ces chambres de la région Est du pays, à Constantine, entre le 23 et le 28 octobre, afin d'assurer la qualité des prestations de ces chambres, notamment en planification, gestion financière et institutionnelle, communication et marketing en vue d'être au diapason des évolutions technologiques et les mutations économiques.

Soulignant l'impératif de protéger certaines activités artisanales menacées d'extinction, le même responsable a rappelé "le programme que le secteur a élaboré afin de préserver la pérennité de ces activités héritées de génération en génération, par l'accompagnement et le soutien à la formation et à la commercialisation", insistant sur la nécessité de moderniser le produit artisanal, d'améliorer la qualité et de fournir des matières premières.

De son côté, le directeur général de la CAM, Ab delhafid Abarki, a affirmé que cette session sera "l'occasion de mettre à jour les données au profit des responsables des chambres pour leur permettre de faire face aux évolutions et de trouver des solutions appropriées en vue de faire avancer le secteur. Les stagiaires, poursuit-il, bénéficieront au cours de cette session, de plusieurs connaissances, notamment en matière de modalités de gestion financière et juridique, le paiement des impôts, l'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés (CASNOS), le marketing et la diversification des services.

AMÉNAGEMENT ESPACES

L'aluminium : c'est tendance

Depuis quelques années déjà l'aluminium est très utilisé dans les logements aussi bien pour les portes, les fenêtres, les vérandas ou les cabines de douche que pour les étagères et même les bibliothèques avec des panneaux en faux bois.

Par Djamel Boudaa

« L'aluminium est tendance car il est très design et allie plusieurs qualités indéniables », a souligné Mohamed, un professionnel dont le local est situé à Chevalley et qui exerce ce métier depuis déjà de nombreuses années.

Mohamed a énuméré les points forts de ce matériau à savoir : sa grande légèreté, sa remarquable résistance, sa très bonne flexibilité et l'isolation de haute qualité et ceci a-t-il expliqué grâce « à un dispositif intégré contre les ponts thermiques » (considérés comme un défaut d'isolation de la menuiserie, les ponts thermiques sont la cause de la fuite de chaleur).

Selon les spécialistes, de nos jours, l'isolation aussi bien thermique que sonore est rendu plus efficace grâce au verre anti-UV (contre les rayons ultraviolets), un verre traité et sur lequel est posé une fine pellicule d'oxyde de métal appliquée sur la partie intérieure de sa face extérieure et qui joue le même rôle que le double-vidage, auquel font appel les personnes sensibles au bruit, particulièrement les gens du troisième étage.

« Mais l'aluminium est surtout employé parce qu'il est anticorrosif, c'est-à-dire ne s'oxyde pas et ne se dégrade pas sous l'effet des rayons solaires », a indiqué Mohamed pour qui « aujourd'hui rien ne remplace l'aluminium, surtout que le bois coûte actuellement très cher et n'est pas toujours de bonne qualité ».

Toujours selon les spécialistes, ce matériau, de couleur argent mais qui se décline en plusieurs coloris permettant aux designers et aux architectes d'intérieur de laisser libre cours à leur créativité et à leur imagination car ajoutant un plus à l'esthétisme, grâce et à ses effets visuels, des espaces à aménager, « gagne de plus en plus de terrain » du fait qu'il permet de réaliser des modèles épurés, parfaitement adaptés.

Avec l'aluminium, qui utilisé à l'extérieur met aussi en valeur les façades du bâtiment, du fait de sa flexibilité, on peut réaliser toutes les formes, même les plus originales et que le bois ne per-



met pas car plus dur et n'ayant pas la même résistance.

« Avec l'aluminium, on peut fabriquer, outre les fenêtres, les portes et couvrir vérandas en ajoutant le plexiglass ou le polycarbonate, un matériau idéal qui résiste très bien aux chocs et aux flammes, tous les genres de meubles comme les placards pour la cuisine ou la salle de bains », a relevé l'artisan mettant en exergue l'emploi, certes timide maintenant mais grandissant de ce matériau dans la fabrication de meubles de cachet très contemporain.

Il a aussi rappelé l'importante utilisation de ce matériau, facile à nettoyer, dans l'agencement des magasins permettant de donner à ces derniers un aspect moderne et surtout d'économiser l'espace car les différents éléments sont faits après la prise de mesure et l'élaboration de modèles répondant à la demande ou plutôt au goût du client.

« Nous travaillons selon les vœux du client mais vu notre formation et notre expérience dans le domaine, nous pouvons le conseiller pour réaliser le meilleur agencement possible », a confié Mohamed qui a aussi mis l'accent sur le gain du temps de réalisation par rapport à l'utilisation d'autres matériaux comme le bois qui demande plusieurs opérations à savoir : au premier stade, il y a le sciage, le tronçonnage, le débitage et le déroulage et au second stade, c'est-à-dire à l'étape de fabrication du produit le façonnage, l'assemblage et

la finition. Evoquant le coût, l'artisan a indiqué que la menuiserie aluminium revient à peu près au même prix que le bois et a une durée de vie plus longue car ne permettant pas à l'eau, notamment l'eau de pluie de s'infiltrer et de causer, surtout au contact du soleil, des dommages souvent irréversibles.

Un client rencontré dans le magasin et qui s'apprête à remplacer les fenêtres en bois datant de plusieurs décennies par celles en aluminium, abonde lui aussi dans ce sens.

« L'aluminium a une durée de vie plus longue que le bois et au contraire de ce dernier ne se dégrade pas.

En plus de cela, vous passez un coup de chiffon et il retrouve son éclat », a-t-il dit ajoutant que la menuiserie aluminium n'a pas besoin d'être repeinte chaque fois car sous l'effet du soleil et de l'eau la peinture s'écaille sans oublier l'usure inévitable du temps.

Ce client a aussi évoqué le temps gagné, une fois la commande passée ainsi que la visibilité des éventuels défauts du métal tels que traces ou égratignures.

Considéré comme une « excellente alternative » en menuiserie en bois et en PVC (polychlorure de vinyle ou polymère thermoplastique que l'on obtient par polymérisation du chlorure de vinyle), la menuiserie aluminium est cependant encore concurrencé par le bois, un matériau traditionnel qualifié de « noble » et qui convient aussi bien aux constructions modernes que des bâtiments anciens auxquels il donne une note d'authenticité.

Certaines personnes, attirées aussi bien par l'aluminium que le bois optent pour la solution médiane, à savoir la menuiserie bois-alu, le bois positionné à l'intérieur pour donner un aspect authentique et en face extérieure l'aluminium choisi pour sa finesse, sa résistance aux intempéries et sa large gamme de teintes grâce aux peintures thermolaquées ou anodisées rendant notamment la surface insensible aux rayures.

D.B

Source:www.lejournaldelamaison.fr



SÉTIF

Un camp d'entraînement à l'entrepreneuriat social au profit de 120 jeunes

Au total, 120 jeunes de différentes régions de la wilaya de Sétif ont participé au premier camp d'entraînement à l'entrepreneuriat social, lancé samedi, au centre d'attraction scientifique de la localité El Bez à l'initiative de l'association "Insaf".

Ce camp d'entraînement s'inscrit dans le cadre du projet "Sois innovant", visant la formation et l'accompagnement des jeunes à travers plusieurs régions de la wilaya au sujet de l'entrepreneuriat social et la méthode d'édification de micro-pro-

jets générant des avantages et des bénéfices pour les habitants de leurs régions, a précisé à l'APS le président de l'association Adel Bourgazène. L'initiative est organisée en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Sétif et plusieurs secteurs et institutions activant dans le domaine et avec le soutien de l'Organisation des nations unies pour l'enfance (Unicef) d'Algérie. Le projet devant s'étaler sur 5 mois, est organisé sous le slogan "Pour des jeunes innovants et créa-

teurs", a souligné le même responsable, précisant que le projet accompagnera les porteurs d'idées et de projets de la catégorie d'âge allant de 19 à 24 ans, issus des 60 communes de la wilaya, notamment les zones d'ombre. Les participants à cette manifestation recevront un entraînement dans le domaine de l'entrepreneuriat social, appelé également "l'entrepreneuriat de la nouvelle génération", lequel contribue à la résolution des différentes difficultés sociales et constitue un moyen

pour réaliser des bénéfices et créer le changement social et le développement durable, a-t-il ajouté. Des sessions d'entraînement avaient été organisées la semaine passée (du 7 au 9 octobre) au profit de 25 coachs relevant du Centre algérien pour le développement des jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat social et qui procéderont à l'encadrement du premier camp d'entraînement, a rappelé le même responsable.

APS

CLIMAT

La COP26 n'amènera "pas de grands changements" (Greta Thunberg)

La COP26 prévue dans deux semaines "n'amènera pas de grands changements", a déploré, samedi, par avance, la militante suédoise Greta Thunberg.

"Dans l'état actuel des choses, cette COP n'amènera pas de grands changements", a estimé l'égérie du mouvement Fridays for Future, en marge d'un concert sur le climat organisé à Stockholm.

La COP26 et toutes les réunions internationales "ont le potentiel de changer les choses puisqu'elles rassemblent tant de personnes.

Nous devons donc nous assurer que nous saisissons cette occasion", a ajouté la jeune militante.

"On va devoir continuer à faire le forcing!".

Lors de la conférence à Glasgow en Ecosse, les Etats du monde entier auront du 31 octobre au 12 novembre pour



UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE UK 2021

IN PARTNERSHIP WITH ITALY

négocier et s'engager plus concrètement sur la réduction des émissions de gaz à

effet de serre. "Mon espoir évidemment, c'est que nous réalisons tout d'un coup que

nous sommes confrontés à une crise existentielle et que nous agissons en conséquence", a continué Greta Thunberg.

Pour elle, il faut désormais "changer de focus et ne plus chercher à créer des niches dans les programmes, mais plutôt à sauver la planète, le présent et les conditions de vie des générations futures".

Selon la dernière évaluation de l'ONU publiée mi-septembre, le monde se dirige vers un réchauffement "catastrophique" de +2,7 C d'ici la fin du siècle alors que chaque fraction de degré supplémentaire multiplie les conséquences dramatiques.

ALIMENTATION

Guterres encourage un changement des actions en faveur de systèmes alimentaires durables

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, observée le 16 octobre, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a encouragé un changement des actions en faveur de systèmes alimentaires durables.

Dans un message vidéo, M. Guterres a dit que la Journée mondiale de l'alimentation n'est pas seulement un rappel de l'importance de la nourriture pour chaque personne sur la planète, mais aussi un appel à l'action pour atteindre la sécurité alimentaire dans le monde.

Aujourd'hui, près de 40 % de l'humanité, soit 3 milliards de personnes, n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation saine, a-t-il affirmé.

La faim est en augmentation, tout comme la sous-alimentation et l'obésité.

Les répercussions économiques de la COVID-19 ont aggravé une situation déjà mauvaise. La pandémie a laissé 140 mil-

lions de personnes supplémentaires dans l'incapacité d'accéder à la nourriture dont elles ont besoin, a-t-il noté.

"Parallèlement, la façon dont nous produisons, consommons et gaspillons les aliments fait payer un lourd tribut à notre planète. Elle exerce une pression sans précédent sur nos ressources naturelles, notre climat et notre environnement naturel, et nous coûte des milliards de dollars par an", a dit M. Guterres. "Comme l'indique clairement le thème de cette année, le pouvoir de changer est entre nos mains." Cette année, le thème de la Journée mondiale de l'alimentation est "Nos actions sont notre avenir". Le mois dernier, le monde s'est réuni pour le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

Les pays ont pris des engagements audacieux pour transformer les systèmes alimentaires : rendre les régimes alimen-

taires sains plus abordables et plus accessibles, et rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, plus résilients et plus durables à chaque étape, de la production et de la transformation à la commercialisation, au transport et à la livraison, a-t-il poursuivi.

"Nous pouvons tous changer notre façon de consommer les aliments et faire des choix plus sains, pour nous-mêmes et pour notre planète. Nos systèmes alimentaires sont porteurs d'espoir.

En cette Journée mondiale de l'alimentation, rejoignez-nous alors que nous nous engageons à prendre des mesures transformatrices pour atteindre les Objectifs de développement durable grâce à des systèmes alimentaires qui assurent une meilleure nutrition, un meilleur environnement et une meilleure vie pour chaque personne", a-t-il conclu.

RUSSIE

18 personnes décédées après avoir bu de l'alcool frelaté

Les autorités russes ont diligenté une enquête, samedi, après le décès de 18 personnes dans l'Oural, après avoir consommé de l'alcool frelaté, deuxième incident du genre en moins de deux semaines dans le pays.

Selon le Comité d'enquête, chargé des principales affaires criminelles, "plusieurs personnes ont vendu aux citoyens

un liquide alcoolisé (alcool méthylique) qui était dangereux pour la vie et la santé" au cours des deux dernières semaines à Ekaterinbourg, grande ville de l'Oural.

"Suite à l'ingestion de ce liquide, 18 personnes sont mortes", a-t-il précisé dans un communiqué, ajoutant que deux personnes avaient été arrêtées.

Une enquête pour "vente de produits

ne répondant pas aux normes et ayant entraîné la mort par négligence", crime passible de 10 ans de prison, a été ouverte.

Début octobre, au moins 36 personnes sont mortes dans la région d'Orenbourg après avoir bu de l'alcool frelaté contenant du méthanol, produit hautement toxique.

MIGRANTS

Au moins 8 morts et 17 disparus au large de l'Espagne

Les corps sans vie de quatre migrants ont été retrouvés samedi, portant à au moins huit morts et 17 disparus le bilan d'un naufrage au large de Cadix, dans le sud de l'Espagne près du Maroc, a annoncé le secours en mer espagnol.

"Au cours de la journée d'aujourd'hui, quatre corps ont été retrouvés", a précisé un porte-parole du secours en mer espagnol dont les recherches doivent se poursuivre dimanche, dans cette zone proche du Cap de Trafalgar.

Le bateau se trouvait à environ 60 km à l'ouest du

Cap de Trafalgar, quand les sauveteurs ont commencé à intervenir, après avoir reçu une alerte jeudi soir.

Trois survivants avaient alors pu être secourus peu avant 21h00 (19h00 GMT) alors que leur embarcation de fortune était en train de couler.

Deux hommes se trouvaient à bord de l'embarcation aux côtés du cadavre d'une troisième personne, tandis qu'une femme était secourue dans l'eau et trois cadavres repêchés.

Selon les rescapés, 28 personnes au total se trouvaient initialement dans le bateau

sans qu'on connaisse leur nationalité ni leur point de départ. Au total, 27,136 migrants sont arrivés par la mer en Espagne continentale ou dans les archipels des Baléares ou des Canaries entre janvier et fin septembre, selon les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur.

Soit un bond de 53,8% par rapport à la même période de 2020. Et selon des chiffres communiqués par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) fin septembre, 2021 constitue "l'année la plus meurtrière sur la route migratoire vers l'Espagne" avec au moins 1.025

personnes mortes dans leur tentative de rallier l'Espagne ou ses archipels.

La route vers les Canaries, dans l'Océan atlantique, est particulièrement meurtrière car au moins 785 personnes sont mortes en tentant de rallier cet archipel depuis l'Afrique occidentale entre janvier et août 2021, toujours selon l'OIM.

L'ONG Caminando Fronteras, qui se base sur les témoignages de migrants ou de leurs familles, estime elle que plus de 2.000 personnes sont mortes ou ont disparu en tentant de rallier les Canaries en 2021.

INDE

10 morts dans des inondations et des glissements de terrain dans l'Etat du Kerala

Au moins 10 personnes ont été tuées samedi après que de fortes pluies ont déclenché des inondations et des glissements de terrain dans l'Etat du Kerala, dans le sud de l'Inde, ont rapporté les médias locaux.

Les glissements de terrain et les inondations se sont produits dans les districts d'Idukki et de Kottayam.

Selon l'Hindustan Times, un journal local, 18 personnes ont également été portées disparues après un glissement de terrain à Kottayam.

Les responsables du service météorologique ont prévu des pluies fortes à très fortes jusqu'à dimanche, à la suite desquelles les autorités ont émis une alerte rouge dans cinq districts de l'Etat et une alerte orange dans sept autres.

Selon des informations, l'armée, la marine et l'armée de l'air sont intervenues à la demande du gouvernement local pour aider l'administration civile à gérer la situation.

Des hélicoptères ont également été maintenus en attente.

De fortes pluies ont frappé samedi plusieurs régions du Kerala et les précipitations ont inondé plusieurs régions et provoqué l'engorgement des routes et des rues.

De son côté, le gouvernement a exhorté les gens à rester vigilants et à suivre strictement ses instructions.

ESPAGNE

Eruption aux Canaries: suspension de plusieurs vols à l'aéroport de La Palma

La majeure partie des vols prévus, samedi, à l'aéroport de La Palma, dans l'archipel espagnol des Canaries, ont été annulés en raison du nuage de cendres qui s'échappe du volcan Cumbre Vieja, en éruption depuis près d'un mois, selon plusieurs sources.

"L'évolution du nuage de cendres, provenant de l'éruption volcanique de La Palma, nous oblige à maintenir temporairement au sol les avions en liaison avec l'île, et ce jusqu'à dimanche", a annoncé la compagnie aérienne Binter dans un communiqué publié sur son site internet.

Le gestionnaire des aéroports espagnols, Aena, reste opérationnel à La Palma, selon des sources au sein de la compagnie, bien que 30 des 34 vols prévus samedi ont été annulés.

Ce n'est pas la première fois que les connexions aériennes avec cette île de l'archipel atlantique des Canaries - situé en face du Maroc - sont affectées depuis que le volcan est entré en éruption le 19 septembre, pour la première fois en 50 ans.

En outre, l'aéroport a dû fermer à deux reprises en raison de conditions difficiles.

L'éruption volcanique sur cette petite île qui compte 85.000 habitants n'a causé aucune victime, mais entraîné de sérieux dégâts et provoqué l'évacuation de 7.000 personnes, dont certaines ont tout perdu sous les coulées de lave.

Au total, 736 hectares et plus de 1.800 bâtiments ont été ravagés par cette éruption volcanique, qui ne montre pas de signe d'accalmie, selon de nouvelles estimations du système européen de mesures géospatiales, Copernicus. Très tôt samedi, l'île a enregistré le plus gros séisme (4,6 degrés) depuis le début de l'éruption, à une profondeur de 37 km, selon l'Institut géographique national.

L'île de La Palma connaît actuellement sa troisième éruption en un siècle, après celles du volcan San Juan en 1949 et du Teneguia en 1971, qui ont toutes les deux fait moins de dégâts matériels mais causé la mort de trois personnes, dont deux dues à l'inhalation de gaz toxique.

SÉTIF 60 % des cas de cancer du sein diagnostiqués à des stades avancés (spécialiste)

Le responsable du registre du cancer de la wilaya de Sétif, Pr. Mokhtar Hamdi Chérif, a affirmé mercredi que 60 % des cas de cancer du sein dans la région sont diagnostiqués à des stades avancés.

"La conscience de la gravité de la maladie et la nécessité de la prévenir dès les premiers stades par un diagnostic précoce est l'un des plus importants facteurs du traitement, en accordant plus de chance aux patientes d'en guérir", a indiqué Pr. Hamdi Chérif à l'APS en marge d'une journée de sensibilisation sur le cancer du sein, organisée à l'hôpital mère et enfant d'El Bez à l'occasion de la manifestation octobre rose.

Selon le même spécialiste, les cas de cancer du sein qui ont augmenté de 7% durant l'année 2020 conduisent, lors de leur découverte à des stades avancés de la maladie à l'ablation du sein ou au décès.

Plus de 600 cas nouveaux de cancer du sein ont été enregistrés durant l'année 2020 et sont pris en charge au niveau du centre de lutte contre le cancer (CAC) d'El Bez qui reçoit des patientes de toutes les régions du pays, notamment au service de radiothérapie dirigé par un staff médical d'une grande expérience.

Pour ce même spécialiste, le cancer du sein qui est une tumeur "maligne", est le premier cancer affectant les femmes de la wilaya de Sétif et celles des wilayas accueillies au niveau de ce CAC.

La rencontre a donné lieu à plusieurs interventions soulignant notamment l'importance du diagnostic précoce qui représente "un pas fondamental" dans la guérison, la sensibilisation à la prévention, le rôle d'un régime sain dans la prévention et la mobilisation des moyens médicaux pour son traitement précocement, à moindre coût et à moindre effort.

L'accent a aussi été mis sur l'autopalpation mensuelle par la femme à travers des gestes simples qui favorisent le diagnostic précoce et évite les risques de complications et d'ablation.

Plusieurs intervenantes, sage-femmes et infirmières ont souligné l'importance de parler de ce cancer et d'éviter d'en faire un tabou qui ne fera qu'en augmenter les cas et les risques de mortalité.

AÏN TEMOUCHENT Une vaste campagne de vaccination contre la Covid-19 dans les quartiers

Une vaste campagne de vaccination contre le coronavirus sera lancée jeudi, et ce, à travers les quartiers et les groupements d'habitat de la wilaya de Aïn Témouchent, a annoncé, mercredi le wali, M'hamed Moumen.

M. Moumen a indiqué, en marge de la cérémonie de la rentrée de la formation professionnelle de la session d'octobre, que l'objectif de cette opération est d'élargir le cercle de la vaccination en allant vers les populations, annonçant que cette campagne de vaccination sera entamée demain, jeudi, au niveau des quartiers et regroupements d'habitation à forte densité de population.

Le nombre de citoyens qui ont été vaccinés depuis le début de cette opération dans la wilaya avoisine les 50.000, a souligné le même responsable, faisant observer que l'objectif table sur la vaccination de 90.000 personnes.

Pour sa part, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Djelloul Ouis a déclaré que 15 équipes itinérantes ont été mobilisées pour encadrer cette campagne de vaccination au niveau des quartiers, regroupements d'habitation et aussi au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya.

La même source a expliqué que cette campagne de vaccination s'étalera sur 9 jours, à travers des caravanes médicales en collaboration avec les services de la protection civile.

Elle se déroulera au niveau de 35 polycliniques médicales relevant du secteur de la santé pour accueillir les citoyens désireux de se faire vacciner, a-t-on assuré de même source.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 87 nouveaux cas, 71 guérisons et 2 décès

Quatre-vingt-sept (87) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 71 guérisons et 2 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, dimanche, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 205.286, celui des décès à 5872 cas, alors que le nombre de patients gué-

ris est passé à 140758. Par ailleurs, 13 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 28 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 17 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

ORAN

Lancement de l'initiative "l'intellectuel et l'acte humanitaire" au profit des enfants cancéreux

L'initiative "l'intellectuel et l'acte humanitaire", lancée samedi à Oran par l'association caritative "Aliaa" avec le théâtre régional "Abdelkader Alloula", vise à apporter, à travers des créations et contributions, une aide aux enfants cancéreux et aux couches démunies.

Cette initiative, première du genre au niveau national, se repose sur le rôle de l'intellectuel qu'il soit un écrivain ou poète, dans l'action caritative et humanitaire pour redonner le sourire aux enfants malades et nécessiteux.

"Il s'agira, entre autres, de donner une valeur plus importante au livre, encourager la lecture devant la propagation des TIC et des nouveaux médias", a souligné la présidente de l'association caritative, Boukhari Aliaa, en marge des travaux de la première conférence sur "l'intellectuel et l'acte humanitaire", organisée au TRO.

Le but de cette démarche de solidarité est de permettre à l'intellectuel d'investir l'action caritative, à l'image des figures sportives et des stars de la chanson qui initient des œuvres caritatives et de faire participer des



écrivains et des poètes à de tels mouvements de solidarité, a ajouté la même oratrice.

Comme première action effective de cette solidarité, l'auteur Saïd Boutadjine qui a pris part sur place à une vente dédicace de ses deux ouvrages, a décidé de faire don au profit des petits patients du Centre anti cancer "Emir Abdelkader" d'Oran.

Ces deux ouvrages sont des recueils d'articles et de

recettes de la vente-dédicace d'un autre ouvrage au profit des pensionnaires de l'hospice des personnes âgées et aux orphelins.

Pour sa part, le directeur du TRO, Mourad Senouci, partenaire de cette initiative caritative, a rappelé que son établissement public a mené plusieurs opérations de solidarité en direction des enfants malades et des couches défavorisées.

Le théâtre d'Oran avait initié, rappelle-t-on, l'opération "Un livre contre une entrée gratuite au TRO" qui a permis de collecter 3.000 ouvrages permettant l'ouverture d'une bibliothèque à l'hôpital pédiatrique d'El Menzah, à Oran et de faire un don de 1.000 autres titres pour enrichir les fonds de la bibliothèque communale de Gdyl, à l'est d'Oran.

Cette initiative du théâtre "Abdelkader Alloula" a été saluée dans le rapport sur le bilan culturel de l'Algérie, présenté à l'UNESCO.

L'action figure aussi dans le livre de langue française de la 2ème année moyenne et soumise à la lecture et à l'étude aux élèves de cette classe d'enseignement, a encore précisé Mourad Senouci.

Il a également annoncé qu'il fera un autre don des

NÂAMA

Caravane médicale au profit des Moudjahidine

Le coup d'envoi d'une caravane médicale dédiée aux Moudjahidine à l'effet de leur prodiguer des soins à domicile notamment ceux des zones d'ombre de la wilaya de Nâama a été donné samedi à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'immigration, a-t-on appris auprès de la Direction des Moudjahidine et des ayants-droit, initiatrice de la caravane.

Organisée en collaboration avec le bureau de wilaya de l'organisation nationale de la société civile et la citoyenneté des zones enclavées du territoire de la commune de Méchéria, la caravane vise selon une approche de soins coordonnés et efficaces le dépistage des malades, en médecine interne, en cardiologie et en ophtalmologie. Elle est conduite par une équipe médicale volontaire constituée de médecins et d'agents paramédicaux qui veilleront à la réussite de cette mission, a indiqué le directeur des moudjahidine et des ayants-droit, Bahloul Khelifa.

La caravane de 3 jours a été programmée pour prodiguer des soins à domicile, au profit de quelque 34 familles parmi les membres de l'Armée libération nationale et les invalides de la Guerre de libération,



résidant dans les regroupements et localités isolées relevant des communes de la wilaya, a ajouté M. Khelifa.

L'initiative vise également à renforcer et assurer des soins médicaux d'une qualité "exemplaire" au profit des moudjahidine et répondre à leurs besoins en leur assurant une prise en charge médicale et psychologique appropriées, de nature à renforcer ce lien ayant valeur de symbole entre la jeune génération et la famille révolutionnaire, a expliqué la même source.

Le Moudjahid Omar Kébir, respon-

sable de la kasma des moudjahidine de la commune de Méchéria a exprimé à l'occasion "sa grande satisfaction quant à cette action de solidarité, coordonnée par des médecins et des paramédicaux qui se sont déplacés jusqu'aux domiciles des Moudjahidine, en leur prodiguant des soins médicaux spécifiques, de même à contribuer, en la circonstance à préserver la mémoire pour ne pas oublier ces vaillants combattants qui ont mené des batailles durant la glorieuse Guerre de libération nationale".

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

BILAN DANS LE MONDE Au moins 4.891.684 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 4.891.684 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles dimanche.

Plus de 240.314.450 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays.

Ils excluent les révisions réalisées a posteriori par certains organismes statistiques, qui concluent à un nombre bien plus important de morts.

L'OMS estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé. Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi



non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays.

Sur la journée de samedi, 5,512 nouveaux décès et 352,368 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la Russie avec 997 nouveaux morts, les Etats-Unis (486) et le Brésil (483). Les Etats-Unis

sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 724.153 décès pour 44.916.462 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 603.152 morts et 21.638.726 cas, l'Inde avec 452.124 morts (34.067.719 cas), le Mexique avec 284.321 morts (3.755.053 cas), et la Russie avec

223.312 morts (7.992.687 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 606 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Bosnie (339), la Macédoine du Nord (332), le Monténégro (322), la Bulgarie (319) et la Hongrie (314).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient dimanche 1.508.394 décès pour 45.513.200 cas, l'Europe 1.352.088 décès (70.785.226 cas), l'Asie 856.380 décès (55.079.537 cas), les Etats-Unis et le Canada 752.626 décès (46.593.818 cas), l'Afrique 215.307 décès (8.430.722 cas), le Moyen-Orient 204.419 décès (13.690.555 cas), et l'Océanie 2.470 décès (221.392 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

TANZANIE Plus de 940.000 vaccinés contre la COVID-19

La présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan a annoncé samedi que 940.507 citoyens avaient été vaccinés contre la COVID-19 au 15 octobre, notamment grâce à l'utilisation de plus d'un million de doses de vaccin contre la COVID-19 que le pays s'est procuré en juillet dans le cadre du mécanisme COVAX.

A l'occasion du 50ème anniversaire du Kilimanjaro Medical Christian Center de la ville de Moshi, dans le nord du pays, Mme Hassan a assuré aux Tanzaniens que davantage de doses de vaccin seront mises à disposition pour que les gens puissent se faire vacciner volontairement.

La présidente a appelé les Tanzaniens à continuer à prendre des mesures de précaution contre la COVID-19, affirmant que les statistiques sur les personnes touchées par le virus étaient alarmantes.

La campagne de vaccination a été lancée par la présidente Hassan en juillet dans le but de vacciner 60 % de la population du pays, soit environ 60 millions de personnes.

SUISSE Des milliers de manifestants contre les mesures anti-Covid

Des milliers de manifestants ont défilé une nouvelle fois samedi dans plusieurs villes suisses pour protester contre les mesures anti-Covid mais Berne, la capitale, a accueilli une contre-manifestation.

Les rassemblements se sont déroulés sans heurt. Le principal défilé a rassemblé quelque 3.000 personnes à Rapperswil-Jona dans le canton de Saint-Gall, à l'est de la Suisse rapporte l'agence ATS-Keystone, citant les chiffres de la police.

Des défilés se sont aussi déroulés à Lausanne en Suisse romande, à Lugano en suisse italophone ou encore à Baden, dans le canton d'Argovie en suisse allemande.

"Berset (Alain Berset, le ministre fédéral de la santé Ndlr), ton pass on en veut pas", "Liberté" ont scandé les manifestants, sans masque, entre deux coups de sifflets à Lausanne au bord du Léman.

A Lugano, à l'appel de l'association "Amis de la Constitution", les opposants étaient environ 400.

Intitulée "Homo pandemicus, quo vadis", la manifestation avait aussi pour but de dire non à la loi Covid 19, qui est soumise au vote populaire le 28 novembre.

Dans la capitale fédérale, ce sont quelque 300 personnes qui ont défilé sous le slogan "Solidaires pour sortir de la crise - solidaires contre la droite".

Ce groupe de gauche se voulait aussi un signal lancé aux manifestants - dont un certain nombre d'extrême droite - qui tentent de manifester tous les jeudi non loin du parlement fédéral, mobilisant semaine après semaine d'importantes forces de l'ordre.

Début septembre, face à une situation sanitaire difficile à cause du variant delta et d'un taux de vaccination insuffisant, le conseil fédéral avait décidé d'étendre largement l'obligation de pass sanitaire.

Il faut montrer son certificat Covid - que l'on obtient soit en se faisant vacciner soit en réalisant des tests peu avant d'en avoir l'usage - pour entrer au restaurant ou dans un bar, mais aussi pour aller voir une exposition, un film ou un événement sportif en intérieur.

Mercredi, Alain Berset a annoncé une offensive vaccinale pour tenter de convaincre les indécis, car le vaccin est "notre porte de sortie de la crise".

Un million de personnes doivent toutefois encore être vaccinées avant que toutes les mesures puissent être levées, a estimé M. Berset. Actuellement, la Suisse fait figure de mauvais élève en Europe.

Le taux de vaccination complète était de seulement 61,52% le 15 octobre.

AP3

ROYAUME-UNI Plus de 40.000 cas pour le quatrième jour consécutif

43.423 personnes supplémentaires ont été testées positives à la COVID-19 au Royaume-Uni, qui enregistre ainsi plus de 40.000 cas pour le quatrième jour consécutif, selon les chiffres officiels publiés samedi.

Cela porte le nombre total de cas confirmés dans le pays à 8.404.469.

Le pays a également signalé 148 autres décès liés au coronavirus.

Le nombre total de décès s'élève désormais à 138.527.

Ces chiffres ne comprennent que les

décès de personnes survenues dans les 28 jours suivant leur premier test positif.

Il y a actuellement 7.086 patients hospitalisés pour la COVID-19.

Les décès, infections et hospitalisations liés à la COVID-19 ont tous augmenté au cours de la semaine dernière, alors que le Royaume-Uni commence à se rapprocher des mois d'hiver.

Les dernières données ont été publiées alors que l'organisme Test and Trace du National Health Service (NHS)

a estimé que 400.000 échantillons de tests de dépistage du coronavirus ont été traités par le laboratoire de la Immensa Health Clinic de Wolverhampton et que 43.000 personnes auraient reçu des résultats erronés entre le 8 septembre et le 12 octobre.

Une enquête a été lancée à la suite de rapports faisant état de personnes ayant reçu des résultats négatifs au test PCR alors qu'elles avaient auparavant été testées positives sur un dispositif à flux latéral.

RUSSIE 34.303 contaminations en 24 heures

La Russie a enregistré 34.303 contaminations au Covid-19 au cours des ces dernières 24 heures, un record depuis le début de la pandémie, indiquent des médias locaux, citant un décompte officiel du gouvernement.

La veille, le pays avait passé pour la première fois

la barre symbolique du millier de morts quotidiens dus au Covid-19 avec 1.002 décès.

La Russie est le pays le plus durement touché en Europe par le coronavirus.

Cette flambée intervient alors que 32% seulement des Russes sont pleinement vaccinés, selon les données

officielles, sur fond de méfiance de la population envers les vaccins.

Le virus se répand également alors que les restrictions sanitaires gouvernementales sont très limitées, même si plusieurs régions ont réintroduit l'obligation de présenter des QR codes pour accéder à des lieux

publics.

Depuis le début de la pandémie, le gouvernement comptabilise officiellement 223.312 décès, le chiffre le plus élevé en Europe.

L'institut des statistiques Rosstat, qui a une définition plus large des morts liées au coronavirus, fait lui état de plus de 400.000 décès.

TURQUIE 28.537 nouveaux cas en 24 heures

La Turquie a confirmé samedi 28.537 nouveaux cas de COVID-19, ce qui a porté le nombre total d'infections dans le pays à 7630.163, selon le ministère de la Santé. Le nombre de décès dus au virus en Turquie a augmenté de 212

pour atteindre 67.437, tandis que 25.611 personnes supplémentaires ont guéri au cours des dernières 24 heures, a indiqué le ministère. Au total, 357.167 tests ont été effectués au cours de la dernière journée, a-t-il ajouté. Plus de 54.830.000

personnes ont reçu leur première dose de vaccin, tandis que plus de 47.200.000 personnes ont reçu deux doses. Jusqu'à présent, la Turquie a administré plus de 113.860.000 doses, y compris les troisièmes injections de rappel.

TUNISIE Deux décès et 100 cas positifs enregistrés vendredi

Deux décès suite à une contamination par le coronavirus ont été enregistrés vendredi en Tunisie en plus de 100 tests positifs recensés, a indiqué samedi soir le ministère de la Santé dans un communiqué rendu public.

Ainsi le nombre total des tests positifs est de l'ordre de 2.93pc.

L'ensemble des décès depuis l'apparition de la pandémie en mois de mars 2020 est estimé à 25.085 morts, a encore précisé la même source, rappelant que le nombre

des décès et des cas positifs a baissé.

Le ministère de la santé a ajouté que le nombre des personnes guéries a atteint 198 personnes à la date du vendredi, ainsi le nombre des personnes guéries s'élève à 684.116 personnes.

Le nombre des malades admis dans les établissements de santé dans les deux secteurs, public et privé, est de l'ordre de 525 dont 06 nouveaux cas, 125 malades admis en soins intensifs et 51 autres sous respirateurs artificiels.

VARICES

QUEL TRAITEMENT CHOISIR ?

Parfois, les problèmes de retour veineux sont tels qu'ils entraînent des varices. La bonne nouvelle, c'est qu'il est possible de les faire disparaître. Sans baguette magique, mais avec des techniques de plus en plus performantes. Le point avec un phlébologue.

C'est souvent aux beaux jours, lorsque l'on découvre enfin ses jambes pour s'afficher en maillot sur la plage, que l'on s'intéresse de plus près aux varicosités ou aux varices que l'on cachait sous le jean ou les collants. Ces marques bleuâtes sont dues à un problème de circulation qui entraîne des veines dilatées, parfois tortueuses. Au lieu de faire remonter le sang vers le cœur, les veines défectueuses le laissent descendre vers les pieds.

A quoi sont dues les varices ?

C'est la faute aux valves, sortes de petits clapets présents tous les deux à trois centimètres le long des veines. En temps normal, ces valves s'ouvrent pour laisser passer le sang vers le haut et se ferment pour l'empêcher de redescendre. Quand les veines sont dilatées, elles "fuient" et le sang reflue vers le bas des jambes. On parle d'insuffisance veineuse chronique. L'hérédité joue un rôle important. "Si votre grand-mère ou votre père ont des varices, vous avez de fortes chances d'en avoir", confirme la Dre Claudine Hamel-Desnos, médecin vasculaire, présidente de la Société française de phlébologie. L'âge, le surpoids, la position debout prolongée, ou les grossesses répétées sont des facteurs favorisants.

Comment soigner les varices ?

Pour s'en débarrasser, il faut prendre rendez-vous chez un phlébologue. Le diagnostic pose, il pourra, si nécessaire, recommander à son patient, ou sa patiente (Les varices touchent 20 à 35 % des Français, dont 70 % de femmes), de



supprimer ces varices pour retrouver de jolies jambes et/ou éviter les complications (ulcère de jambe, phlébite...). On n'enlève que les veines "superficielles, c'est-à-dire proches de la peau. Or elles ne transportent que 10 % du sang veineux, contre 90 % pour le système veineux profond. Retirer celles qui sont malades, et donc inutiles, ne comporte pas de risque : aussitôt, la circulation sanguine se rétablit de façon plus efficace, dans les veines restantes.

Quels sont les principaux traitements des varices ?

>>> La sclérotérapie à la mousse. "On injecte de la mousse, avec une fine aiguille et en différents endroits de la veine malade", décrit la Dre Hamel-Desnos. La veine visée se rétracte, se transforme en cordon fibreux et s'autodétruit.

Les plus : la mousse (mélange de laurymarocrogl 400 et d'air) est beaucoup plus efficace que la liquide autrefois utilisée. "La séance, pratiquée au cabinet

médical, dure moins de 30 minutes." Elle ne demande pas d'anesthésie, ne fait pas mal. On en sort prêt à replonger dans son quotidien.

Les moins. De deux à quatre séances sont nécessaires pour venir à bout des varices. Si la sclérotérapie est très efficace pour les dilatations de petit diamètre, au-dessus de 6 à 8 mm, mieux vaut passer au thermique. Enfin, il y a un risque de récurrence (25 % environ cinq ans après le traitement).

>>> La chirurgie. Le chirurgien sc-

tionne la veine saphène - veine superficielle de la jambe - malade à ses extrémités avant de l'arracher. C'est le stripping, qui vient de l'anglais "strip" (arracher). Une technique plus que centenaire.

Les plus. "Elle en a peu et elle est en perte de vitesse, affirme la Dre Hamel-Desnos. Le stripping ne devrait plus être pratiqué en dehors de rares indications, comme des veines saphènes comportant de très grosses dilatations."

Les moins. "La plupart du temps réalisé sous anesthésie générale, c'est le traitement le plus douloureux. Il provoque beaucoup d'hématomes, demande une journée d'hospitalisation, et la durée moyenne d'arrêt de travail après stripping est de 26 jours ! Les récurrences sont aussi plus compliquées à reprendre, parce qu'elles donnent des varices qui partent dans tous les sens, très tortueuses."

>>> L'ablation thermique. Plutôt que d'arracher la veine, pour la détruire, on la chauffe de l'intérieur. Par laser ou radiofréquence, introduits dans la veine à l'aide d'un cathéter. "La veine est laissée en place, elle se fibrose toute seule, puis disparaît."

Les plus. "C'est le traitement de référence pour les veines saphènes", précise la Dre Hamel-Desnos. Beaucoup moins traumatisantes que la chirurgie, mais très efficaces, ces techniques exposent à moins de récurrences et de complications.

Les moins. "Le traitement se pratique sous anesthésie locale, dite "par tumescence". Des petites piqûres sont faites le long de la veine, ce qui est un peu désagréable."

LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER LES VARICES

Les veines, cela s'entretient ! Mais comment faire ? En adoptant de bons réflexes. Comme marcher au moins 30mn par jour, éviter la chaleur, porter des vêtements adaptés...

D'OU VIENNENT LES VARICES ?

Si vos jambes sont lourdes, gonflées et que des varices apparaissent, c'est que votre sang circule mal. Vous vous demandez à quoi c'est dû ? Nos veines sont équipées de petits clapets qui aident le sang à remonter vers le cœur. Quand ils ne fonctionnent pas bien, le sang stagne ou reflue vers le bas du corps. Les veines finissent par se dilater et forment des varices. Mais alors, il n'y aurait rien à faire contre l'insuffisance veineuse ? Si. Avec des gestes simples et en évitant certains créateurs, vous pouvez améliorer votre circulation veineuse.

FAIRE DE L'EXERCICE

Les sports "doux" comme la marche rapide, la natation, etc., peuvent vous faire beaucoup de

bien. En se contractant progressivement et régulièrement, les muscles des mollets aident en effet le sang à remonter vers le haut du corps. En revanche, les sports qui demandent des efforts violents comme le tennis, le football ou le rugby sont déconseillés.

SE DÉGOURDIR LES JAMBES

Au travail, vous restez des heures entières debout ou assis ? Ce n'est pas bon. Pour activer la circulation, la pause s'impose. Vous en profiterez pour marcher quelques minutes.

ÉVITER LE CHAUD

Le bain trop chaud, les expositions des jambes au soleil, le chauffage dirigé vers les pieds dans la voiture... sont à éviter car ils font se dilater les veines.

DES VÊTEMENTS BIEN CHOISIS

Le pantalon de toile qui vous sert le ventre ou le jean qui comprime vos cuisses sont à laisser dans



les placards. Préférez des vêtements un peu larges dans lesquels vous êtes à l'aise. Pour ce qui est des chaussures, les talons trop hauts ne sont pas une bonne idée. La hauteur idéale : 2cm. Comme ça, votre pied pourra bien se dérouler sur le sol et le sang sera "poussé" vers le haut de la jambe. Évitez les mi-bas qui serrent le haut des mollets, il en existe qui exercent une pression adaptée sur la jambe (en pharmacie).

BIEN MANGER

Une alimentation variée et équilibrée, c'est la base. Certains aliments vous sont aussi spécialement recommandés. Les antioxydants, par exemple, pour protéger vos vaisseaux sanguins. On en trouve dans les poivrons, les fraises, les tomates, les agrumes, l'huile d'olive... Fruits et légumes aident également à protéger et tonifier vos veines. Enfin, n'oubliez pas de vous hydrater très régulièrement. L'eau est un excellent drainant qui aide à éliminer les toxines. Document en revanche sur l'alcool et le café, et oubliez le tabac...

VARICOSITÉS : QUE PEUT FAIRE LE LASER ?

Une solution pour effacer les varicosités qui ne laisse pas de traces sur nos jambes... C'est ce que nous recherchons toutes. Et si cette solution venait du laser ?

LASER: NE VOUS PRÉCIPITEZ PAS

Laser, sclérose, opération... quelle est la méthode la plus efficace pour supprimer ces étoiles et autres petites veines bleues qui fleurissent sur nos jambes ? Les mois, répond le Dr Lecroix, phlébologue à Riom, en Auvergne. Aujourd'hui, je ne fais que du laser mais je ne traite pas tout avec.

Pas question, en effet, de se précipiter sur le laser si les varicosités qui posent problème sont le résultat d'un manque de contenance d'une veine profonde. Dans ce cas, les filets bleus reviendraient vite. Il faut donc d'abord traiter la varice, éventuellement en se faisant opérer. C'est pourquoi un clinicien veineux (examen clinique, doppler...) est indispensable avant de choisir la technique.

Douleurs, marques brunes, efficacité peu convaincante... avec les premiers lasers, il y avait parfois des surprises. La dernière génération est plus prometteuse. Une des indications : les petits filets très fins qui laissent comme une "chassette" sur les mollets. Ils sont impossibles à piquer et délicats à traiter ; jusqu'à présent, aucune solution performante n'était disponible.

LE LASER POUR PEAU-FINER LA SCLÉROSE

Pour le reste, la sclérose, qui consiste à injecter un produit chimique irritant pour la paroi de la veine, reste la technique de référence. Même si les piqûres font mal sur le moment et que le résultat dépend en grande partie de l'opérateur. S'il s'y prend bien, la veine doit "mancher" devant vous. Elle sera ensuite rouge quelques jours, c'est normal, puis disparaîtra peu à peu. Plusieurs séances seront généralement nécessaires.

Le laser peut être utilisé dans un second temps, pour parfaire les finitions et obtenir une couleur optimale. Mais, comme pour la sclérose, il ne faut pas être trop pressé : le résultat final s'observe au bout d'un à deux mois. Et si on veut qu'il dure, il ne faut pas exposer ses jambes au soleil l'été.

LE LASER: COMMENT ÇA MARCHE ?

Le laser est un rayon lumineux monochromatique qui se transforme en chaleur au contact d'une cible : ici, le sang. En respectant au mieux la mélancolie contenue dans les tissus avoisinants pour ne pas laisser de taches brunes. Car les impulsions sont très courtes. Chaque séance dure environ vingt minutes.

À noter que le laser est plus efficace sur les angiomes plans et les taches rouges vasculaires que sur les varicosités car le laser traite ce qui est rouge sur la peau à contre-jour, et séduit le diamètre du vaisseau soit inférieur à 0,1mm et qu'il siège dans le derme superficiel. Or, les varicosités ont souvent un diamètre compris entre 0,1 et 0,4mm, et siègent dans le derme moyen et profond, donc sont moins accessibles au laser.

LA SCLÉROTHÉRAPIE, C'EST DANGEREUX ?

A l'approche des beaux jours, les jambes s'affichent de nouveau nues... et révèlent les veines inesthétiques qu'on avait oubliées. Pour s'en débarrasser, on peut les faire piquer avec un produit: c'est la sclérothérapie. Le point avec le Dr Thierry Senbel, angiologue.

PEUT-ON TRAITER AINSI TOUS LES TYPES DE VARICES ?

La sclérothérapie consiste à injecter dans la veine une substance irritante qui colle les deux parois l'une sur l'autre pour la boucher. Cette technique est adaptée aux varicosités, ces petits réseaux disgracieux à fleur de peau, et aux petites et moyennes varices (d'un diamètre inférieur à 10 mm). La microscelrose s'attaque aux vaisseaux les plus fins. La sclérothérapie classique cible les varices visibles sous la peau.

Quant à l'échosclopographie, elle permet de visualiser et de traiter des varices plus profondes et d'éviter ainsi la chirurgie (voir notre encadré page suivante)... La sclérothérapie peut aussi être utilisée en complément de la chirurgie. Plus de neuf interventions pour traiter les varices sur dix sont des sclérothérapies.

ON S'ADRESSE À QUI POUR UNE SCLÉROTHÉRAPIE ?

Ce sont les angiologues (phlébologues), spécialistes des problèmes vasculaires, qui pratiquent la sclérothérapie dans leur cabinet. Ils commencent par faire une échoclopographie des veines à traiter, puis ils vous proposent un planning de séances, en commençant par les veines «nourricières», les plus importantes. La sclérothérapie est une technique délicate, il est donc important de choisir un praticien bien rodé.

EST-CE QUE LA PIQÛRE EST DOULOUREUSE ?

L'angiologue utilise une aiguille très fine pour injecter le produit directement dans les veines. Aucune anesthésie n'est nécessaire. La piqûre



en elle-même n'est pas douloureuse, mais certains produits provoquent une sensation désagréable, un peu comme une brûlure, lorsqu'ils se diffusent dans la veine. Paradoxalement, la microscelrose fait un peu plus mal, mais cela reste tout à fait supportable ! Une séance dure en général moins de trente minutes.

Y A-T-IL DES RISQUES DE COMPLICATION ?

On sort du cabinet avec un pansement, compressif ou non, qu'il faut garder quelques jours. L'hématome (bleu) disparaît normalement au bout de 48 heures et il ne reste plus aucune trace. Chez certaines personnes, la sclérothérapie peut faire éclater de petits vaisseaux, surtout si le produit est trop dosé. Exceptionnellement, elle peut

provoquer des troubles de la circulation (migraines et troubles visuels, troubles cardiaques, phlébités...) C'est pourquoi ce geste est contre-indiqué en cas de grossesse, d'allaitement et d'antécédents de phlébite.

Combien de séances faut-il prévoir ? Au maximum cinq ou six séances, espacées d'un au moins quinze jours. Si cela ne suffit pas pour traiter toutes les veines, il faudra sans doute passer à la chirurgie. Une séance coûte environ 80 € et la Sécurité sociale en prend une partie en charge. Le remboursement est plus important pour le traitement des veines profondes. Pour la microscelrose, le nombre de séances dépend de l'attente esthétique, et rien n'est remboursé !

QUAND PEUT-ON RETOURNER AU SOLEIL ET REFAIRE DU SPORT ?

Après les séances, les sports violents sont à proscrire pendant deux jours. Pendant toute la durée du traitement et jusqu'à deux semaines après la dernière séance, il faut éviter les expositions au soleil, les saunas et hammams, les bains chauds, mais aussi l'épilation et les voyages en avion. Dans certains cas, le médecin recommande de porter des collants ou des bas de compression jusqu'à la fin des séances. En revanche, il semble que prendre des veinotoniques pendant le traitement n'apporte pas de bénéfice supplémentaire.

ET APRÈS, ON EST TRANQUILLE POUR TOUJOURS ?

C'est très variable d'une personne à l'autre... Chez quatre personnes sur dix, la veine s'ouvre à nouveau dans les cinq ans, même si la sclérose a été très bien faite. Dans ce cas, on peut réintervenir sur le même vaisseau. Après une intervention, des rendez-vous de suivi sont prévus à trois mois et à six mois, puis tous les ans, et également après les grossesses.

COMMENT ÉVITER LE RETOUR DES VARICES ?

Après une sclérothérapie, il faut être encore plus prudente et garder les bras relâchés pour préserver ses veines : éviter la prise de poids et surtout l'effet Yo-Yo, l'exposition à la chaleur, la position debout prolongée... Pratiquer une activité physique régulière, porter de préférence de petits talons... Les phlébotomiques, la compression et les cures thermales aident à soulager les symptômes (lourdeur des jambes, douleur...)

LES PERSONNES GRANDES PLUS EXPOSÉES AUX VARICES

Une étude de l'Université de Stanford au Royaume-Uni suggère une association entre la taille et le développement des varices sur les jambes. Plus on est grand, plus on est exposé aux varices ? Des chercheurs britanniques de l'Université de Stanford affirment que la grande taille représente un facteur de risque de développement des varices.

Nous avons non seulement trouvé une association entre la taille et les varices, mais les études génétiques que nous avons menées [montrent] un lien de causalité", observe sur CNN le Dr Nicholas Leeper, professeur agrégé de chirurgie et de médecine cardiovasculaire, qui a dirigé l'étude parue dans la revue Circulation. "Cela suggère que dans les veines et les voies qui conduisent la taille humaine sont également susceptibles de causer des varices". En se basant sur les données génétiques de 502 619 personnes âgées de 40 à 69 ans dont 9 577 avaient une maladie veineuse, les chercheurs ont identifié 30 régions génétiques

associées aux varices. Ils ont ensuite examiné les facteurs de risque en utilisant un modèle d'intelligence artificielle. Les facteurs de risque déjà établis ont été mis en évidence tels que l'âge, l'hérédité, le surpoids, la grossesse, tabagisme, l'hormonothérapie, les antécédents de thrombose veineuse profonde ou encore la chirurgie des jambes.

UN LIEN ENTRE TAILLE ET VARICES ENCORE INEXPLIQUÉ

Plus étonnant, les chercheurs ont observé une corrélation inattendue entre la taille et l'apparition de varices : les personnes de grande taille étaient plus à risque de varices. Leur constat a été confirmé au moyen d'une technique statistique appelée randomisation mendélienne. "Une poignée d'études menées il y a 20 ou 30 ans avait laissé entrevoir un lien", a expliqué le Dr Leeper cité par CNN. "Nous ne comprenons pas [cette relation]. Peut-être que des personnes plus

grandes sont touchées par la gravité ou qu'il pourrait y avoir quelque chose dans la paroi des vaisseaux sanguins".

Les varices correspondent à une dilatation normale et permanente d'une veine. Cette déformation anormale et tortueuse se manifeste sur les membres inférieurs. Les varices sont souvent le symptôme d'une insuffisance veineuse chronique, rappelle le site amel.fr. Les varices sont généralement bénignes. Dans certains cas elles peuvent entraîner des problèmes de santé plus graves, comme des plaies, des ulcères et des caillots sanguins, la complication la plus grave étant la thrombose veineuse profonde (TVP), la formation d'un caillot sanguin dans une ou plusieurs des veines profondes.

En France 20 à 35% de la population générale est touchée par des varices, selon la société française de phlébologie.

SAHEL

LOPIS : adhésion prochaine de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal comme membres permanents

Le président de la Ligue des Oulémas, Prêcheurs et Imams du Sahel (LOPIS), Abakar Walar, a indiqué à Alger, que la ligue verra "prochainement" l'adhésion de nouveaux membres permanents, à savoir la Guinée, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Dans une déclaration samedi à l'APS en marge de la conférence scientifique sur "Le guide scientifique et pratique pour la prévention du fanatisme et de l'extrémisme religieux", M. Walar a déclaré que la Cellule de communication et de coordination de la Ligue verra "bientôt" l'adhésion de trois membres permanents à savoir la Guinée, le Sénégal et la Côte d'Ivoire".

Il a affirmé que "l'élargissement des pays membres de la LOPIS constitue l'un des principaux engagements de la dernière session de la ligue, tenue en juillet dernier au Burkina Faso", soulignant que "la composante de la LOPIS comprend des pays ayant contribué de façon significative à la lutte contre le fanatisme et l'extrémisme". Pour sa part, le Secrétaire



général de la Ligue, Lakhmisi Bazzaz, a déclaré que "cette question est examinée par les Etats membres, et que la Ligue cherche à élargir ses horizons et à avoir une plus grande présence non seulement dans la ré-

gion du Sahel mais également dans le monde entier." Il est à noter que la LOPIS compte 11 membres, dont les huit membres permanents de la Cellule de Coordination et de communication pour les Pays du Sahel Africain,

dont le siège est à Alger (Algérie, Burkina Faso, Libye, Mauritanie, Mali, Niger, Nigeria et Tchad), en plus des trois membres observateurs au sein la même cellule : (Guinée, Sénégal et Côte d'Ivoire).

SOUDAN

Hamdouk annonce une feuille de route pour une sortie de crise

Le Premier ministre soudanais, Abdullah Hamdouk, a annoncé une feuille de route pour une sortie de crise que connaît le Soudan depuis quelques jours.

Le Premier ministre a indiqué avoir pris un certain nombre de mesures qui "contribueraient à stabiliser la situation politique dans le pays", indiquant qu'"il superviserait leur mise en œuvre avec toutes les parties et chercherait à les mettre à exécution dans un court délai", rapporte samedi l'agence de presse soudanaise (SUNA).

M. Hamdouk a souligné également que "le pays ne peut tolérer davantage de conflits, et qu'il est impératif de travailler tous sans délai pour atteindre les objectifs de la glorieuse Révolution de décembre".

La feuille de route de Hamdouk se découlera par étapes. Il s'agit d'abord de la nécessité d'un arrêt immédiat de toutes les formes d'escalade entre toutes les parties et de s'assurer que la seule issue est un dialogue sérieux et responsable sur les questions qui divisent les forces de transition.

Le document met l'accent notamment sur le retour au travail dans toutes les institutions de transition, à condition que les différences soient mises à leur juste place et qu'elles soient gérées depuis d'autres lieux et avec des méthodes plus matures et un engagement de responsabilité et avec une seule boussole qui soit dans l'intérêt de ce peuple, sa stabilité et son développement.

Dans sa feuille de route, le PM soudanais a mis en avant l'utilité de s'abstenir de prendre des décisions et des mesures unilatérales, et ne pas exploiter les institutions et agences de l'Etat, qui appartiennent à tous les Soudanais, dans le conflit politique.

La feuille de route prône également de mettre fin à toutes sortes de discordes entre toutes les composantes de la liberté et du changement, afin d'élargir la base de la transition et de pouvoir absorber toutes les forces de la révolution et du changement.

Vendredi soir, près d'un mois après un coup d'Etat manqué, le Premier ministre Abdallah Hamdok a dénoncé des "divisions profondes" entre civils et militaires mais aussi au sein même de ces deux blocs.

Il a aussi déclaré que la transition traversait sa crise "la plus dangereuse", affirmant que la voie vers la démocratie était menacée.

Depuis quelques jours, la tension s'est intensifiée entre les composantes militaire et civile de l'autorité de transition au Soudan, en raison des critiques formulées par les chefs militaires à l'encontre des forces politiques, sur fond d'une tentative de coup d'Etat, déjouée le 21 septembre dernier.

GAMBIE

Des centaines de personnes réclament justice pour les abus de l'ère Jammeh

Des centaines de Gambiens ont manifesté pacifiquement samedi à Banjul pour réclamer justice pour les abus commis sous l'ancien chef de l'Etat Yahya Jammeh, ont rapporté des médias.

Au même moment, le ministère de la Justice a affirmé l'engagement du gouvernement à appliquer, "dans le meilleur intérêt des Gambiens", les futures recommandations d'une commission qui a enquêté pendant deux ans sur ces dépassements comme l'ont réclamé les quelque 400 manifestants.

Ces recommandations sont très attendues, surtout en ce qui concerne l'ouverture éventuelle d'un procès contre Yahya Jammeh, au pouvoir de 1994 jusqu'à son départ forcé en exil en 2017 sous la pression d'une intervention militaire ouest-africaine.

La Commission Vérité Réconciliation et Réparations (TRCC) vient de reporter pour la troisième fois la publication de son rapport, sans préciser s'il serait présenté avant la présidentielle du 4 décembre.

S'adressant au président Adama Barrow et au gouvernement, le président de Tango, une fédération d'ONG qui avait appelé à manifester avec une association de victimes, a lancé : "Renouvelez votre engagement et celui de votre gouvernement à garantir que la TRCC n'a pas travaillé pour rien (...) nous attendons une application rapide, transparente et juste des recommandations que soumettra la TRCC".

M. Jammeh s'est enfui en Guinée équatoriale après avoir perdu la présidentielle face à Adama Barrow.

APS

TUNISIE

L'UGTT appelle à présenter les objectifs et mécanismes du dialogue national

L'union générale tunisienne du travail (UGTT) a appelé dans un communiqué à présenter les objectifs et mécanismes du dialogue national annoncé par le président de la république Kais Saïed, estimant que le sauvetage du pays est la responsabilité de tous, a rapporté samedi soir l'agence TAP.

L'organisation syndicale refuse l'idée de retour à la période précédente le 25 juillet, appelant à la nécessité de fixer un délai mettant fin aux mesures exceptionnelles, ajoute le communiqué,

cité par la TAP. Selon la même source, l'UGTT a souligné l'importance des réformes politiques pour dépasser l'échec auquel avait contribué le régime politique actuel, rappelant que cette initiative doit être collective et non individuelle, ayant pour fondement un dialogue global et réel.

La composition du nouveau gouvernement constitue une étape importante vers une sortie de crise, appelant Najla Bouden à présenter son programme et à respecter le principe de

la continuité de l'état pour la mise en œuvre des accords signés auparavant, a-t-on indiqué.

L'UGTT se penche actuellement sur la préparation d'un projet de réforme politique et l'élaboration de lois sur les élections, les partis et les associations pour participer au dialogue national qui pourrait aboutir à une réforme profonde, basée sur le principe de l'état de droit et des institutions à même de garantir les libertés et la souveraineté du peuple.

CAP VERT

Les Capverdiens votent pour élire un nouveau président

Les électeurs capverdiens ont commencé à voter dimanche matin pour élire un nouveau président du pays pour un mandat de cinq ans. Les bureaux de vote ont ouvert à 07h00 (08h00 GMT) et fermeront à 18h00 (19h00 GMT). La campagne électorale a duré 15 jours et a pris fin vendredi à minuit. Près de 400.000 électeurs sont appelés aux urnes avec 51% de femmes et 49% d'hommes

pour départager sept candidats en lice pour cette élection, un record dans une présidentielle au Cap-Vert où le maximum était jusqu'ici de quatre.

Deux des candidats sont présentés comme favoris. Il s'agit des anciens Premiers ministres Carlos Veiga, un avocat de 72 ans, et l'universitaire José Maria Neves, âgé de 60 ans. M. Veiga est candidat du Mouvement pour

la démocratie (MpD, parti de centre-droit), majoritaire au Parlement. M. Neves est candidat du Parti Africain pour l'Indépendance du Cap Vert (PAICV), deuxième parti dans cette institution.

Outre ces deux favoris, cinq candidats se présentent dont un juriste et ancien député Hélio Sanches (56 ans), un autre juriste et universitaire, Casimiro Pina (47 ans) et un ingénieur naval, le can-

didat indépendant Fernando Delgado (40 ans). Les deux autres candidats sont le médecin Gilson Alves (40 ans) et un enseignant à la retraite, Joaquim Monteiro, 81 ans.

Le président sortant Jorge Carlos Fonseca (MpD) n'est pas autorisé à se représenter après deux mandats, en vertu de la Constitution. Si aucun des candidats n'obtient plus de 50%, un second tour sera organisé le 31 octobre.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Neuf officiers supérieurs condamnés pour détournement de fonds

Neuf officiers supérieurs de l'armée de la République démocratique du Congo (RDC) et de la police nationale (PNC) ont été condamnés à des peines de prison ferme pour détournement des fonds alloués aux opérations militaires par la cour militaire de l'Ituri, une province dans le nord-est de la RDC, rapportent des médias locaux, citant des sources proches du dossier.

D'après la source juridique locale citant un verdict rendu vendredi par la cour au terme des audiences au premier degré, les prévenus étaient poursuivis pour détournement des fonds alloués aux opérations militaires dans cette province sous état de siège. Parmi

les condamnés, cinq sont renvoyés de l'armée. Cette affaire remonte au mois de juillet dernier, lors du passage en Ituri de l'inspection générale des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) conduite par le général Gabriel Amisi. Parmi les neuf accusés, figuraient sept colonels et un lieutenant-colonel des FARDC ainsi qu'un commissaire principal supérieur de la PNC. Tous étaient poursuivis pour détournement des fonds destinés aux opérations militaires pour l'état de siège en Ituri.

Le coordonnateur de la société civile de l'Ituri, Dieudonné Lossa, a salué cette décision, avant d'inviter les auto-

rités judiciaires à poursuivre leurs enquêtes afin de démanteler tous les réseaux mafieux qui se cachent au sein de l'armée. Depuis le début de l'année, des groupes armés ont multiplié leurs attaques simultanément dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, notamment sur les routes et les villages environnants.

Des centaines des personnes ont trouvé la mort dans les attaques de ces hommes armés depuis le début de cette année dans ces deux provinces, poussant ainsi le président Félix Tshisekedi à décréter l'état de siège en avril dernier pour permettre à l'armée de mener des opérations efficaces.

PALESTINE

81 colons envahissent la mosquée d'Al-Aqsa

Des colons israéliens ont envahi dimanche l'esplanade de la mosquée d'Al-Aqsa, sous haute protection policière, a rapporté l'agence WAFA.

Les colons ont envahi la mosquée sainte du côté de la porte des maghrébins par des groupes, selon la même source.

En outre, les forces d'occupation ont poursuivi leurs attaques et restrictions contre la population.

Les incursions de colons dans l'enceinte de la mosquée sainte couplées à la prise de contrôle systématique des biens de l'église à El Qods occupée font partie d'un plan israélien visant à transformer une ville multireligieuse et multiculturelle en une ville juive "réunifiée" sous le contrôle et la souveraineté exclusifs de l'entité sioniste, rappelle WAFA.

**La Palestine condamne la construction d'une nouvelle colonie en Cisjordanie**

La Palestine a condamné samedi la construction d'une nouvelle colonie sur un terrain appartenant à des Palestiniens au sud de la ville de Naplouse, en Cisjordanie occupée.

L'établissement d'une nouvelle colonie "sape les chances de faire la paix sur la base de la vision de la solution à deux Etats", a dé-

claré le ministère palestinien des Affaires étrangères dans un communiqué. "Le nouveau projet comprend la construction d'une gare routière pour les colons israéliens entre Ramallah et Naplouse afin de faciliter leurs déplacements et de relier le réseau routier des colonies à Israël", a-t-il poursuivi, ajoutant que l'établissement d'une nouvelle colonie

israélienne en Cisjordanie "s'inscrit dans le contexte des tentatives du gouvernement israélien et de sa course contre la montre pour annexer la Cisjordanie".

Selon le ministère, ces projets visent à "saboter toute chance d'établir un Etat palestinien viable et souverain avec El-Qods-Est comme capitale".

LIBAN

Le gouvernement tient à ne pas s'immiscer dans les dossier aux mains de la justice

Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a déclaré samedi, que "le gouvernement ne souhaite aucunement s'immiscer dans les dossiers aux mains de la justice".

Lors d'une rencontre avec le ministre de la Justice Henri Khoury, le président du Conseil supérieur de la magistrature, Souhail Abboud, et le procureur général, Ghassan Oweidat, M. Mikati a affirmé que "le gouvernement tient à ne pas interférer dans aucun dossier qui est du ressort de la justice et que les autorités judiciaires devraient prendre par

elles-mêmes les mesures jugées appropriées", indique un communiqué de son cabinet relayé par l'agence de presse libanaise.

La semaine dernière, la réunion gouvernementale de Najib Mikati a été reportée après le refus des ministres affiliés au mouvement Amal et au Hezbollah d'y assister, à moins qu'il n'intervienne pour faire dessaisir l'enquêteur judiciaire, le juge Tarek Bitar, de l'affaire de l'explosion du port de Beyrouth.

Le 4 août 2020, une explosion survenue dans le port de la capitale

libanaise, a fait 217 personnes et environ 7 000 blessés, ainsi que des dégâts matériels importants aux bâtiments résidentiels et commerciaux, en raison de la présence d'environ 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium stockées sur le site, depuis 2014.

La rencontre a également porté sur les événements qui se sont déroulés dans le quartier de Tayouneh, à l'ouest de Beyrouth, et a conclu "à la nécessité d'accélérer les enquêtes en cours, pour découvrir toutes les circonstances de ce qui s'est passé et traduire

les auteurs devant la justice compétente", selon le même communiqué. Le Premier ministre libanais a souligné que "le dossier complet de ce qui s'est passé est sous la garde des services de sécurité, et la supervision de la justice compétente".

Des affrontements qui ont fait 7 morts et plus de 30 blessés, dont la plupart sont des sympathisants du Hezbollah et du Mouvement Amal, ont eu lieu, jeudi, dans le quartier de Tayouneh, située entre la zone de Chiyah et d'Ain El Remmaneh - Badaro.

FRANCE

Plus de 40.000 manifestants contre le pass sanitaire (Intérieur)

Plus de 40.000 manifestants (40.610) contre le pass sanitaire en France ont été recensés samedi par le ministère de l'Intérieur, qui a comptabilisé 171 actions pour le quatorzième samedi consécutif de mobilisation.

Samedi dernier, ils étaient environ 45.000 manifestants dans tout le pays, selon les autorités, et plus de 67.000 selon le collectif militant Le Nombre Jaune, qui publie par la suite son propre décompte.

L'affluence dans ces cortèges et rassemblements est en baisse régulière depuis plusieurs semaines. Le 25 septembre, 60.000 per-

sonnes avaient protesté contre le pass sanitaire imposé par le gouvernement pour contrer l'épidémie de Covid-19, selon le bilan des autorités.

A Paris, 5.000 personnes ont manifesté samedi, dans quatre cortèges différents, selon le ministère. A Lyon notamment, un défilé a rassemblé quelque 400 personnes, selon la préfecture. Cinq personnes ont été interpellées lors des rassemblements en France, dont trois à Paris. Aucun membre des forces de l'ordre n'a été blessé, selon Beauvau. Le projet de loi prolongeant jusqu'au 31 juillet le recours pos-

sible au pass sanitaire a été validé mercredi en Conseil des ministres.

Le pass sanitaire sera "levé dès lors que nous le pourrions", a affirmé à l'issue du Conseil le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal.

Le pass est devenu obligatoire en France le 21 juillet dans les lieux accueillant plus de 50 personnes avant d'être instauré dans les hôpitaux (sauf urgences), les bars et restaurants, puis étendu au 30 août aux 1,8 million de salariés en contact du public et fin septembre aux 12-17 ans.

GRANDE BRETAGNE

Le gouvernement envisage une protection policière pour les Députés

La ministre de l'Intérieur britannique Priti Patel a déclaré dimanche que le gouvernement étudiait la mise en place d'une protection policière pour les députés après le meurtre terroriste d'un parlementaire dans sa permanence.

"Nous devons combler les lacunes" en termes de dispositifs de sécurité entourant les députés, a déclaré Mme Patel sur la chaîne SkyNews. Interrogé sur la mise en place d'une protection policière pour les députés dans leurs circonscriptions, la ministre a déclaré que "toutes les options étaient envisagées actuellement" et qu'une

"série de mesures" avait déjà été mise en place depuis le meurtre du député David Amess vendredi.

Ce député conservateur de 69 ans, qui siégeait depuis 38 ans au Parlement, a été tué à coups de couteau vendredi dans l'église méthodiste où il recevait ses administrés, à Leigh-on-Sea, à environ 60 km à l'est de Londres.

Un homme de 25 ans a été arrêté sur place et l'enquête, confiée à la direction antiterroriste, révèle selon les premiers éléments "une motivation potentielle liée à l'extrémisme fondamentaliste".

L'homme interpellé serait un ressortissant britannique d'origine

somalienne nommé Ali Harbi Ali, selon la BBC. Orienté il y a plusieurs années vers le programme basé sur le volontariat Prevent destiné aux personnes présentant un risque de radicalisation, selon le même média, il n'y aurait pas été très assidu et n'a jamais été officiellement un "sujet d'intérêt" pour l'agence de sécurité nationale. Priti Patel a souligné que le programme Prevent fait actuellement l'objet d'un examen indépendant, destiné à l'améliorer.

Le meurtre de David Amess a bouleversé le pays et rappelé le traumatisme de l'assassinat de la députée travailliste Jo Cox en juin

2016 par un extrémiste de droite.

"Beaucoup de choses ont changé" depuis le meurtre de la députée Jo Cox, a déclaré Priti Patel, expliquant que cela avait été "une période assez intense pour les députés" en termes de mesures de sécurité et que "beaucoup de travail" a été entrepris depuis.

"Nous avons tous changé nos façons de travailler, en raison de l'évolution des menaces dans la société", a déclaré Mme Patel, expliquant par exemple que les députés demandaient davantage à leurs administrés de prendre rendez-vous à l'avance pour les rencontrer.

ITALIE

Deuxième tour des élections municipales à Rome

Les Romains commencent dimanche à voter pour élire leur maire au deuxième tour d'élections, dans une ville accablée par des transports publics défaillants et une gestion désastreuse des ordures.

Le scrutin municipal, prévu sur deux jours, débute au lendemain d'une grande manifestation dans la capitale italienne pour réclamer l'interdiction de l'extrême droite, après de violentes manifestations contre le pass sanitaire le week-end précédent, pendant que le candidat de droite fait l'objet d'accusations d'antisémitisme et d'attitude pro-fasciste.

Les sondages donnent le candidat de centre gauche, l'ex-ministre de l'Economie et des Finances Roberto Gualtieri (Parti démocrate, PD), favori face au candidat de la droite et de l'extrême droite Enrico Michetti, avocat et animateur radio.

Les deux candidats sont âgés de 55 ans.

Au premier tour, M.

Michetti avait remporté 30% des voix et M.

Gualtieri 27%, mais ce dernier devrait récupérer une bonne partie des voix du candidat indépendant centriste Carlo Calenda et de la maire sortante Virginia Raggi (Mouvement 5 Étoiles, anti-système) défaits au premier tour début octobre.

M.

Michetti est soutenu par une alliance des partis d'extrême droite Fratelli d'Italia (Frères d'Italie) de Giorgia Meloni et La Ligue de Matteo Salvini avec le parti de droite Forza Italia de Silvio Berlusconi.

La campagne des municipales a été dominée par des plaintes sur la dégradation de la situation dans la métropole de 2,8 millions d'habitants, l'une des plus étendues d'Europe, au point que des sangliers, attirés par les monceaux d'ordures entassés à même le sol, circulent régulièrement dans certaines zones résidentielles.

"Rome ne peut se résigner à ne parler que d'ordures et de nids-de-poule", a déclaré vendredi M.

Gualtieri lors de son dernier meeting électoral avant le scrutin, "Rome est une grande capitale européenne".

M.

Michetti, qui se réfère fréquemment à la gloire de la Rome antique, a fini sa campagne sur une place voisine en déclarant qu'il existe "beaucoup d'affection dans cette ville, beaucoup de désir de renaître et se relever".

Les électeurs votent pour le deuxième tour des municipales dimanche et lundi à Rome ainsi que dans les grandes villes de Trieste et Turin dans le Nord du pays et une soixantaine d'autres villes.

Au premier tour, les partis d'extrême droite avaient réalisé une mauvaise performance et perdu la bataille dans plusieurs villes-clefs comme Milan, Naples et Bologne.

CINÉMA - HISTOIRE

Le documentaire "17 octobre 1961, un crime d'Etat" présenté à Alger

Le long-métrage documentaire "17 octobre, un crime d'Etat" du réalisateur Ramdane Rahmouni, mettant en lumière un des crimes coloniaux commis durant la guerre de libération, a été projeté samedi au public de la cinémathèque d'Alger.

Produit par le Centre national d'études et de recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954, ce documentaire de 51 mn revisite ce sinistre événement à travers des témoignages d'historiens, militants et témoins de ce crime colonial commis à Paris durant la Guerre de libération nationale.

Ali Haroun, Ancien membre du Conseil

fédéral de la Fédération de France du FLN, estime que le nombre de morts lors de ces manifestations est de minimum "200" manifestants jetés dans la Seine ou tués.

Or, dit-il, certains pensent que le nombre de victimes s'élève à "400", compte tenu des militants arrêtés lors de cette manifestation et transférés, par la suite, en Algérie pour être mis dans des camps d'internement". Il

PEINTURE

"Words in Graphic", une exposition de toiles de Karima Mouzaoui, inaugurée à Alger

"Words in Graphic", une exposition de toiles de Karima Mouzaoui, réalisées sur tablette digitale, a été inaugurée, samedi à Alger, dans un élan expressionniste immortalisant différentes émotions, proposées aux regards des nombreux visiteurs présents.

Visible jusqu'au 28 octobre à la section des sciences humaine du Centre culturel universitaire, sis à la rue Boualem Aissaoui (à proximité de la mosquée "El Rahma"), cette première exposition dans la carrière de Karima Mouzaoui, compte 35 œuvres numériques réalisées dans un élan de créativité prolifique et imprimées sur des toiles au format unique de 18 cm X 18 cm.

D'une œuvre à une autre, l'artiste déploie des états animés et des humeurs tourmentées, fixant des moments de vie éphémères, desquels elle extrait des émotions intenses pour les laisser en suspens à la disposition du visiteur qui prolonge leur genèse et se les approprie en y projetant son propre vécu.

Ces instants intimes au départ, traduits dans un acte créatif personnel, deviennent vite des expériences communes, livrées par un trait hautement esthétique dans de belles poésies

muettes que chacun saura interpréter car dictées par un même imaginaire collectif construit par l'adversité d'un même quotidien.

Moment de partage avec le public, ces dessins digitaux qui expriment leurs propres vérités en opposant le noir au blanc, suscitent des émotions comme la tristesse, la douleur, la déchéance, le chaos, et l'euphorie, entre autre.

Parmi les toiles exposées, "Death", "Fall", "Since that Fight", "Ending things", "Djedou", "My heart is yours", "Leak", "Can't face my face", "Empty", "Hurry up", "Ocean of happiness", "Wrong", "Out", "Sleep forever", "There will be blood", "Show me your love", "We are not right", "Bright eyes", "Kali".

Née en 2000 à Alger, Karima Mouzaoui, a manifesté de grandes aptitudes pour le dessin et la peinture dès son jeune âge, exerçant sa passion avec crayons, fusain, de l'aquarelle, de la peinture acrylique ou à huile sur différents supports, notamment sur le papier et la toile.

Autodidacte, elle s'imprègne durant son parcours de formation de grands noms de plasticiens expressionnistes, à l'instar du regretté Abdouahab

Mokrani (1956-2014), Alfons Mucha (1860-1939) et Otto Dix (1891-1969).

S'inspirant de la poésie, la littérature et la musique, elle illustre ses dessins avec des textes pour "mieux exprimer les émotions de ses personnages" dans une démarche créative qui se veut, selon elle, une "quête sur le graphisme dans l'expression, en symbiose avec le thème choisi".

Alliant rationalité et esthétique, Karima Mouzaoui, jeune artiste promise à une belle carrière et par ailleurs étudiante en génie civil à l'Université des Sciences et Technologies Houari-Boumediène, pratique son art avec le souci permanent de "créer la complémentarité entre le texte et le dessin" ajoute-t-elle dans son document de présentation.

Publiant ses travaux sur les réseaux sociaux et autres plateformes sur Internet, elle a réalisé, entre autre en 2021, les couvertures numériques des chansons diffusées en ligne "Forest" et "Fool" respectivement de Chekbo et "The Rise Of The Fool", deux artistes algériens établis en France et en Turquie. Karima Mouzaoui prépare déjà une autre exposition qu'elle "révélera au public le moment venu".



souligne également que le décompte des victimes est établi sur la base des rapports reçus dans la semaine et la quinzaine qui a suivi la manifestation n.

De son côté, l'historien et militant politique français, Jean-Luc Einaudi (disparu en 2014) a qualifié le massacre du 17 octobre 1961 de "volonté de vengeance envers une population repérée en fonction de l'apparence physique et de l'idée que les policiers se faisaient sur les Algériens".

Soulignant que de nombreux corps n'étaient pas identifiés, l'historien relève que les archives (Presse, police, justice et autres) donnent un chiffre d'au moins 400 Algériens massacrés lors de la manifestation du 17 octobre 1961.

Intervenant également dans ce documentaire, le moudjahid Mohand Akli Benyounés, responsable de la Fédération de France du FLN, a affirmé que la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris était une action pacifique qui a démontré la détermination du peuple algérien à recouvrer son indépendance, soulignant que "toutes les provocations lors de cette manifestation venaient de la police".

Mohammed Ghafir, moudjahid et ancien membre de cette structure du FLN basée en France, revisite cet événement à travers le

travail fait en France par la fédération pour préparer cette manifestation en soutien au combat armé contre l'occupation française.

Le documentaire fait parler également des témoins de cette manifestation qui se rappellent encore de cette journée funeste et surtout des exactifs de la police aux ordres du préfet Maurice Papon.

"J'ai entendu des coups de feu et vu des accrochages entre forces de l'ordre et manifestants, violemment réprimés par des policiers déchainés des manifestants vivants ont été jetés dans la Seine", a témoigné un manifestant. Illustré de photos et de documents d'archives de presse, le documentaire donne la parole à d'autres membres de la Fédération du FLN, aux côtés de militants, écrivains et journalistes qui ont vécu cet événement historique, réprimé dans le sang. La cinémathèque algérienne propose la projection de films documentaire sur les massacres du 17 octobre 1961 à l'occasion de la commémoration de ce crime colonial commis à Paris durant la Guerre de libération nationale.

"Le silence du fleuve" (1991) de Mehdi Lallaoui, "Ici on noie les Algériens" de Yasmina Adi ou encore "Octobre à Paris" de Jacques Panijel, comptent parmi les documentaires proposés au public.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
SERVICE DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
NIF : 000245015010171

MISE EN DEMEURE N°01

- Vu la convention visé par le contrôle financier le 21/06/2019 sous N° 392
Portant la réalisation des travaux des 71(16+15+40) LPL à SFISIFA.
lot 16 : Aménagement extérieur.

(Opération : NE 5 721 3 145 225 03 19) Montant de convention 3 024 000,00 DA et un délai de 02 mois à partir de 17/11/2019 conclu entre monsieur le Ministre de l'habitat de l'urbanisme et de la ville représenté par le directeur de l'urbanisme de l'architecture et de la construction et l'entreprise «M'ZI ABD ELRAHMANE»

- Vu l'absence total au niveau du chantier selon de l'envoi de subdivisionnaire le 16/08/2021 sous N°27.

-Vu l'absence total au niveau du chantier selon de l'envoi de subdivisionnaire le 03/10/2021 sous N°2021.

- L'entreprise M'ZI ABD ELRAHMANE domiciliée à commune RUE 01 NOUVEMBRE DJENIENE BOUREZG est mise en demeure pour la première fois a fin de relancer son chantier et le renforcé en moyen humains et matériels et ce dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il leur sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

CINÉMA AFRICAIN

Début du 27^{ème} Fespaco au Burkina Faso

La 27^{ème} édition du plus grand festival de cinéma africain, le Fespaco, a été lancée samedi à Ouagadougou lors d'une cérémonie d'ouverture, ont rapporté des médias.

La cérémonie, présidée par le chef de l'Etat du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a rassemblé de 2.000 à 3.000 personnes au Palais des sports du quartier Ouaga 2000, parmi lesquelles de nombreuses délégations africaines, dont celle du Sénégal, invité d'honneur de cette 27^{ème} édition, emmenée par le ministre de la Culture Abdoulaye Diop.

La pandémie de Covid-19 a entraîné un report de huit mois de ce rendez-vous du 7e art qui a contribué à faire connaître les plus grands réalisateurs africains, servi de tremplin aux jeunes talents et sacré en 2019 le réalisateur rwandais, Joël Karekezi, pour un film tourné dans la jungle du Kivu au Congo.

La ministre burkinabè de la Culture, Elise Thiombiano, s'est félicitée que le Fespaco puisse se tenir dans un tel contexte, affirmant notamment que "face à la crise sécuritaire sans précédent, nous restons debout".

Elle a également rendu hommage à l'ancien président et "père de la révolution burkinabè" Thomas Sankara, assassiné à 37 ans après quatre ans au pouvoir, le 15 octobre 1987.

Trente-quatre ans après, le procès de ses assassins présumés s'est ouvert lundi devant le tribunal militaire de Ouagadougou avant

d'être suspendu pour deux semaines. Une photo du visage de Thomas Sankara, devenu une icône panafricaine, a été projetée sur écran géant pendant la cérémonie, quand la star de la musique sénégalaise Didier Awadi et le rappeur burkinabè Smookey, ont interprété une chanson en son honneur.

Le spectacle d'ouverture - danses, acrobaties et chansons de vedettes du Burkina - a été mis en scène par le chorégraphe burkinabè Serge Aimé Coulibaly.

Jusqu'à l'annonce du palmarès le 23 octobre, les projections des films se dérouleront dans les différentes salles de Ouagadougou, mais des projections auront également lieu dans dix espaces en plein air.

A l'issue de la cérémonie, le président Kaboré a annoncé que son homologue sénégalais Macky Sall assisterait à la clôture du festival, dont le thème est cette année: "Cinéma d'Afrique et de la diaspora: nouveaux regards, nouveaux défis".

Sur 1.132 films inscrits, 17 long métrages de fiction ont été sélectionnés pour la compétition officielle et sont en lice pour l'Étalon d'or du Yennenga, récompense suprême du Fespaco. Les réalisateurs ont issus de 15 pays du continent.

Le jury de la 27^{ème} édition est présidé par le réalisateur et producteur mauritanien Abderrahmane Sissako, César du meilleur film 2015 pour "Timbuktu".

APS

CHINE- ESPACE

Les astronautes de "Shenzhou-13" entrent dans le vaisseau cargo "Tianzhou-3"

Les membres d'équipage de Shenzhou-13 sont entrés dans le vaisseau cargo Tianzhou-3 pour transférer le fret, a annoncé dimanche l'Agence chinoise des vols spatiaux habités.

Après avoir stationné avec succès dans le module central de la station spatiale chinoise Tianhe, les membres d'équipage de Shenzhou-13 ont pénétré dans le vaisseau cargo Tianzhou-3, a indiqué l'agence.

Les astronautes chinois ouvriront également l'écoute du vaisseau cargo Tianzhou-2 et effectueront le transfert de fret et d'autres travaux comme prévu.

Le vaisseau Shenzhou-13 a été lancé samedi depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le désert de Gobi, dans le nord-ouest de la Chine.



Shenzhou-13 a accompli avec succès un amarrage rapides et autonomes avec le module central Tianhe, et les astronautes sont entrés dans le module central.

Ils resteront en orbite pendant six mois, établissant ainsi un nouveau record de durée pour une mission habitée spatiale chinoise.

RANÇONGICIEL

590 millions de dollars de rançons signalés au premier semestre

Quelque 590 millions de dollars de rançons liées à des attaques dites au rançongiciel ont été signalés au premier semestre par les établissements financiers opérant aux Etats-Unis, selon un rapport publié vendredi par le département américain du Trésor.

D'après le gouvernement américain, ce chiffre est supérieur de 42% au montant signalé pour toute l'année 2020, ce qui illustre l'accélération de ce type d'attaques ces derniers mois.

A elle seule, cette somme représente près de 60% du total signalé sur les dix années précédentes, entre 2011 et 2020.

Il existe de fortes raisons de croire que le véritable coût pourrait se chiffrer en milliards de dollars.

Ces données, qui portent sur 635 signalements distincts, ont été compilées par le réseau de lutte contre la criminalité financière (FinCEN), qui dépend du département du Trésor.

Il précise qu'elles ne portent pas forcément sur des rançons versées durant les six premiers mois de 2021, certaines pouvant être plus anciennes.

Le total des sommes effectivement versées à titre de rançon durant le premier semestre se monte à 398 millions de dollars, réparties en 458 opérations différentes, toujours selon le FinCEN.

Une attaque au rançongiciel consiste pour des pirates à s'introduire dans le réseau informatique d'une entité, puis à en verrouiller les données.

Les auteurs demandent ensuite aux responsables de cette entreprise, organisation ou administration de verser une rançon, le plus souvent sous forme de cryptomonnaies, en échange du déverrouillage.

Selon le département du Trésor, les enquêtes ont découvert plus de 150 porte-feuilles en ligne de cryptomonnaies, et en les analysant ont mis à jour plus de 5,2 milliards de dollars de transactions potentiellement liées à des paiements de rançongiciels.

Les entreprises et les institutions font face à une importante pression pour payer afin de voir leurs données déverrouillées, mais aussi pour que l'attaque ne parvienne pas aux oreilles des clients ou des autorités, ces dernières lançant régulièrement de stricts avertissements contre le fait de donner de l'argent aux criminels.

Plusieurs attaques au rançongiciel ont fait la une des médias ces derniers mois, notamment celle qui a visé en juillet la société informatique américaine Kaseya.

En attaquant cette entreprise, les pirates ont eu accès à plus de mille sociétés dont elle est prestataire dans le monde entier.

Début mai, une attaque avait pris pour cible l'entreprise américaine Colonial Pipeline, perturbant la distribution de carburant aux Etats-Unis.

Elle avait provoqué une réaction musclée des autorités et une partie de la rançon versée, 4,4 millions de dollars, avait été récupérée.

Les attaques touchent des entreprises de tous secteurs et de toutes tailles, d'un hôpital de Mobile (Alabama) à une coopérative agricole de Mankato (Minnesota) en septembre.

Parmi les pays les plus frappés par ce type de cyberattaque, les Etats-Unis ont décidé de passer à l'offensive.

Fin septembre, le Trésor américain a bloqué, pour la première fois, les actifs d'une plateforme de cryptomonnaies (SUXX) soupçonnée d'avoir été utilisée par des pirates informatiques dans le cadre d'attaques au rançongiciel.

Vendredi, le département du Trésor a publié un guide pratique à destination des acteurs des cryptomonnaies leur rappelant leurs obligations en matière de lutte contre la criminalité financière, sous peine de sanctions.

"Le Trésor aide à stopper les attaques au rançongiciel en compliquant la tâche aux criminels qui cherchent à profiter de ces actes, mais nous avons besoin de partenaires dans le secteur privé pour nous aider à prévenir ces activités illégales", a déclaré le secrétaire adjoint au Trésor, Wally Ademeyo, cité dans un communiqué publié vendredi.

Washington a convié cette semaine, mercredi et jeudi, les représentants de 31 pays à une réunion dédiée au sujet.

A l'issue de ce rassemblement, les délégations ont "reconnu" l'importance de la coopération internationale en la matière, notamment par le biais du partage d'informations relatives à des activités suspectes ou à des transactions financières douteuses. L'administration Biden cherche ainsi à mieux coordonner la réponse aux attaques par rançongiciel, qui se sont multipliées ces derniers mois.

Par ailleurs, une proposition de loi actuellement en discussion au Congrès vise à obliger les entités visées par des attaques au rançongiciel à signaler, dans les 48 heures, le versement éventuel d'une rançon. Le principe du texte est soutenu par le gouvernement américain.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES M'SILA

MATRICULE FISCALE : 000428019000848

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/DOU-M/2021.(Après INFRUCTUEUX AVIS D'appel d'offres N°01/2021) Pour la Conclusion de marchai à commandes en vue de l'approvisionnement des résidences universitaires à M'SILA en Gâteaux et pain 250g.

La Direction des Œuvres Universitaires M'sila lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02 /DOU-M/2021 pour la conclusion de marchai à commandes en vue de l'approvisionnement des résidences universitaires à M'SILA durant l'année 2022 En un seul lot défini comme suit:

LOT N°08 –site 01 : Gâteaux et pain 250g.

1-Conditions d'éligibilité : toute personne physique ou morale régulièrement inscrit au registre de commerce ayant la qualité requise pour seul lot défini et disposant de moyens nécessaires pour honorer ses engagements et ce, conformément aux dispositions du présent cahier des charges peut participer à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales selon l'objet du présent cahier des charges qui remplit les conditions suivantes:

Lot	Intitulé du lot	Conditions de participation de justifiées de l'une ou plusieurs des activités commerciales: Inscrites sur le registre de commerce
08	Cite 01 Gâteaux et pain 250g	<p>Capacités techniques : titulaire d'un véhicule adaptés et d'un âge inférieur à 15 ans au 31/12/2021.</p> <p>-et au moins une attestation de bonne exécution des sept (07) dernières années (de 2014 à 2020) d'un montant supérieure à 1.000.000,00 Da portant sur l'objet du lot ,possède une four pour produire du pain. – 02travailleurs et plus (assuré à la CNAS).</p> <p>Capacités financières : avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen de 1.800.000,00 Da durant les trois dernières années soit (2018-2019-2020).</p> <p>-Peur les micro-entreprises nouvellement créées. Pouvant produire une situation financière de la délivré par la banque .</p> <p>Capacités professionnelles :registre du commerce électronique ,boulangerie industrielle, et pâtisserie artisanale.</p>

2-RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES: les candidats intéressés peuvent, directement ou par le biais de représentants dument mandatées par leurs soins ,retirer le présent cahier des charges à l'adresse figurant ci-dessous ,contre remise d'un récépissé de versement au régisseur de la Direction des Œuvres universitaires de M'sila de la somme de cinq mille dinars algériens (5.000,00DA), non remboursable ,représentants les frais de documentation et de reprographie ; Direction des Œuvres Universitaires de M'sila.

Adresse: Direction des Œuvres Universitaires M'sila- résidences universitaires ben boulaïd Mohamed M'SILA .le retrait du cahier des charges s'effectue dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Les soumissionnaires doivent se conformer aux conditions et normes requises dans l'article 10 de cahiers des charges .les offres établies conformément au cahiers des charges doivent être accompagnées des documents et pièces ci-dessous ,indiquées au cahiers des charges .

Et présentées dans un pli anonyme ,comporte trois (03) autres plis comme suit;

3-CONTENU DES OFFRES: les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière .

3/1-Dossier de candidature :

-Une déclaration de candidature remplie ,daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.

-Une déclaration de probité remplie ,daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.

-les statuts pour les sociétés.

-les document relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise:

-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ,des soumissionnaires (professionnelles ,financières ,techniques).

-les copies des attestations de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS et CASNOS) en cours de validité .

-les bilans financiers visés par les services des impôts des (03) trois dernières années soit (2018-2019-2020).

....etc (voir ,en plus de tous les documents requis dans le cahier des charges ,Instructions aux soumissionnaires –l'article n°10;contenu des offre).

3/2-Offre technique:

-Une déclaration à souscrire remplie ,daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.

-Un mémoire technique justificatif ; liste des moyen matériels et humains proposés pour la livraison ,le stockage et la conservation des produits ,selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges .

-Le présent cahier des charges rempli, paraphé ,revêtu ,en sa dernière page ,à l'endroit indiqué à cet effet ,du cachet et de la signature du soumissionnaire ,précédés de la mention manuscrite "Lu et accepté".

3/3- Offre financière :

-Une lettre de soumission, remplie ,daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.

-Le bordereau des prix unitaires , remplie ,daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.

-Le devis estimatif et quantitatif , remplie ,daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire.

4- PRESENTATION DES OFFRES:

Les trois enveloppes visées à l'article 10 ci-dessus ,comportant le dossier de candidature ,l'offres-technique et l'offres financière, doivent être insérées dans une enveloppe cachetée (cele) et anonyme, comportant la mention:

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offre – Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 02/Dou-M'sila/2021 ayant pour objet l'approvisionnement des résidences universitaire en denrées alimentaires durant l'année 2022 " .

5-Durée de préparation des offres : la durée de préparation des offres est fixée de (21) jours référence à la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres ,lorsqu'elle requise ,dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

6-Date et heure limite de dépôt des offres : la date de dépôt des offres est fixée pour le 21^{ème} jour -9,00 H à 14h00 ,si ce jour coïncide avec un jour férié ou avec de repos légal (vendredi et samedi) la date de dépôt des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

7- Lieu de dépôt des offres : les offres doivent être déposées par leur propriétaires ou son représentant dument habilité à l'adresse suivant : des Œuvres Universitaires M'sila- résidences universitaires ben boulaïd Mohamed M'SILA.

8-Durée de validité des offres : le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres ,augmentée de trois (03) mois et ce à compter de la date de leur dépôt.

9-Ouverture des plis : les soumissionnaires sont conviés à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à 14h00 au siège de DOU-M'sila.

DK NEWS

Anep : 2116018262 du 18/10/2021

Programme de la soirée

TF1 20:05

Loin de chez moi



Le scénario parvient à faire monter petit à petit la tension, installant un véritable malaise autour de la famille pour laquelle travaille Morgane, incarnée avec talent par Lucie Fagedet. Dans le rôle du père, Marc Lavoine excelle, incarnant un personnage qui se révèle à la fois charismatique et inquiétant.

france 2 20:05

Grâce à Dieu



En 2014, à Lyon, Alexandre Guérin, quadragénaire, catholique pratiquant, marié et père de cinq enfants, décide d'entrer en contact avec le cardinal Barbarin. Après avoir eu une conversation avec un ancien scout de son âge, Alexandre a vu des souvenirs traumatiques remonter à la surface. Il confie alors par écrit avoir été abusé pendant plusieurs années par un prêtre, Bernard Preynat, quand il était un jeune scout. Écouté par Régine Maire, psychologue auprès de l'épiscopat, Alexandre se voit proposer un rendez-vous avec le père Bernard.

france 3 20:05

Apocalypse : Hitler attaque à l'est



Juin 1941, Hitler attaque l'URSS. Il veut conquérir « l'Espace vital dont il rêve pour son Reich, et mettre à genoux le plus grand pays du monde. Le 22 juin, il lance l'opération Barbarossa et commence son invasion sur quatre fronts : Kiev, Leningrad, Moscou et Bakou. Dans le sillage de leurs premières victoires, les nazis organisent le massacre méthodique des Juifs de l'Est. En quatre mois, les soldats allemands ont pris Kiev, Leningrad et sont aux portes de Moscou. Hitler veut germaniser les Russes comme les Américains l'ont fait avec les Indiens. Il est confiant alors que Staline est inquiet.

CANAL+ 20:05

Validé



William, Brahim et Sara se rendent à Marseille afin de tourner un clip vidéo avec un des groupes en vogue de la cité phocéenne. Pendant ce temps, Rico et les acolytes de Nasser mettent au point un plan pour perturber le tournage. De son côté, Mastar met tout en oeuvre pour trouver l'argent qu'il doit à Carnage. En outre, les ventes de son dernier album sont décevantes. Il tente néanmoins de négocier une avance sur son prochain album à son producteur.

6 20:05

L'amour est dans le pré



En Picardie, la fin du séjour à la ferme approche pour Hervé et ses deux prétendantes. Tirailé entre son désir et sa prudence, Franck saura-t-il faire le bon choix entre Cécile et Anne-Lise ? En accueillant deux prétendantes aux caractères opposés, Jean-Daniel est déstabilisé et peine à s'ouvrir. Chez Delphine, réflexions et rivalités animent le séjour. Pour l'arboricultrice, la situation à trois est compliquée à gérer. Chez Vincent le vigneron, une de ses deux invitées commence à se démarquer.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2819

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td> </td><td>9</td><td> </td><td> </td><td>5</td><td> </td></tr> <tr><td>6</td><td> </td><td> </td><td> </td><td>7</td><td> </td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>2</td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td>1</td><td> </td><td>4</td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td>9</td><td>3</td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td>1</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td><td> </td></tr> <tr><td>5</td><td> </td><td> </td><td>3</td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td>2</td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>				9			5		6				7		8	5	6	3	2			1		4				9	3				1	7	8	9	5		5			3				2					<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td> </td><td>2</td><td> </td><td> </td><td> </td><td>9</td></tr> <tr><td> </td><td>4</td><td> </td><td> </td><td> </td><td>8</td></tr> <tr><td>8</td><td>9</td><td>3</td><td>7</td><td>6</td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>2</td><td>1</td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>7</td><td> </td><td>4</td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>7</td><td>5</td><td> </td><td> </td></tr> <tr><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td>1</td><td>7</td><td> </td></tr> <tr><td>5</td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td>9</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td>2</td></tr> </table>				2				9		4				8	8	9	3	7	6				2	1					7		4				7	5			4	8	9	1	7		5					9						2
	9			5																																																																																																							
6				7																																																																																																							
8	5	6	3	2																																																																																																							
	1		4																																																																																																								
	9	3																																																																																																									
1	7	8	9	5																																																																																																							
5			3																																																																																																								
	2																																																																																																										
	2				9																																																																																																						
	4				8																																																																																																						
8	9	3	7	6																																																																																																							
		2	1																																																																																																								
		7		4																																																																																																							
		7	5																																																																																																								
4	8	9	1	7																																																																																																							
5					9																																																																																																						
					2																																																																																																						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td>1</td><td>2</td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>9</td><td> </td><td>2</td><td> </td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>9</td><td>7</td><td> </td><td> </td></tr> </table>						1	2				9		2				9	7			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </table>																																																																																						
			1	2																																																																																																							
		9		2																																																																																																							
		9	7																																																																																																								



«L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit.»

Aristote

Mots croisés n°2819

Horizontalement:
Verticalement:

- 1- Etude de l'air du temps
- 2- Vomissement sanglant
- 3- Secoue - Découvert
- 4- Gaz fétide - Jeux de hasard
- 5- Armes de brochet - Bien démolie
- 6 - Souveraines végétales - Petite bourguignonne
- 7 - Tissu de laine - Dépôts du matin
- 8- Possédé - Ebahit - Partie de partie
- 9 - Fabrique - Et pas ailleurs - Distingué
- 10- Reprise d'activité - Cargaison

- A - Petit voleur
B - Frivole - Machination
C - Parodiéra - Bien dans le coup
D - Support de voile - Tombent d'accord
E - Quadrumanes à queue penante - Nombre de coups sur le green
F - Voisin de l'équerre - Deviendra audacieux
G - Sauter - Vieille farce
H - Gonfler - Presque brutal
I - Plantation de saules - Château marseillais
J - Elles deviendront vaches avec le temps
K - Porteur de balle - Vigueur
L - Elargir - Ne révéla pas

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

Zerzeurs

JM ORAN-2022

Le CIJM "amplement satisfait" de l'évolution des préparatifs (responsable)

Le Comité international des jeux méditerranéens (CIJM) est "amplement satisfait" de l'évolution des préparatifs de l'Algérie pour abriter la 19e édition des JM, prévue à Oran l'été 2022, a indiqué, dimanche, le directeur général du comité d'organisation (COJM) de cet événement, Salim Iles.

"Jeudi passé, et en marge de l'assemblée générale électorale du CIJM, tenue en ligne, j'ai présenté le bilan de nos activités depuis notre installation en août 2019 ayant trait aux préparatifs de la prochaine édition des JM. Je dois dire que tout le monde au CIJM, est amplement satisfait de l'évolution de ces préparatifs et nous ont également félicité pour le travail réalisé jusque-là, et ce, huit mois avant le rendez-vous méditerranéen", a déclaré Salim Iles à l'APS.

"Au cours de mon exposé devant les membres du CIJM, j'ai présenté un rapport détaillé concernant le travail réalisé par chacune des 12 commissions relevant du COJM, ainsi que le travail qui reste à réaliser d'ici le jour". Les responsables du CIJM ont tous constaté que nous sommes en train de respecter scrupuleusement l'agenda tracé, ainsi que les cahiers des charges établis", s'est-il réjoui.

L'ancien champion algérien en natation a, en revanche, reconnu qu'un retard était accusé dans la réalisation de deux infrastructures sportives et qui était relevé par le CIJM, à savoir, le centre nautique et la salle omnisports, deux équipements relevant du nouveau complexe olympique d'Oran en cours de réalisation.

Il s'est néanmoins montré



"optimiste" quant à rattraper ce retard, grâce notamment «aux dernières mesures prises dans ce registre par les pouvoirs publics».

L'arrivée de Derouaz, un apport de taille pour le COJM

Par ailleurs, questionné sur la récente désignation de l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Aziz Derouaz, au poste de commissaire des JM, Salim Iles s'est dit "soulagé" par cette désignation.

"Depuis notre arrivée au COJM, nous avions tout le temps souhaité qu'il y ait une certaine autonomie dans la gestion de ce dossier. L'arrivée de M. De-

rouaz, une figure de proue dans le mouvement sportif algérien, en plus du fait qu'il ait déjà occupé un poste de haute responsabilité en tant que ministre, constitue pour nous un apport de taille pour réussir l'organisation des JM", s'est-il encore félicité.

Appelé à s'exprimer sur les prérogatives de chacune des deux parties, à savoir, le commissaire des JM et le directeur général du COJM, Salim Iles a assuré qu'il n'y aura aucun chevauchement dans les missions de chacun des deux responsables.

"Rien ne va changer dans l'organisation, sauf qu'en se référant au décret relatif à la nomi-

nation de M. Derouaz comme commissaire des JM, on est devenu une institution indépendante, ce qui nous permet d'agir mieux pour mener à bien notre mission", a-t-il expliqué. En outre, il a estimé que l'arrivée de l'ancien sélectionneur national de handball "réglera beaucoup de problèmes, puisqu'il sera notre intermédiaire avec les pouvoirs publics et permettra également au COJM d'avoir un contrôle bien meilleur sur l'évolution des travaux réalisés au niveau des différentes infrastructures sportives concernées par la manifestation sportive régionale".

Par ailleurs, le COJM a arrêté un programme de compétitions sportives entrant dans le cadre des événements expérimentaux (tests-événements), en prévision des JM. Ce programme reste toutefois flexible, puisque le même comité est disponible pour s'adapter à toutes les situations, selon le directeur général du COJM. "Ce fut le cas vendredi passé à l'occasion de l'organisation à Oran de la Supercoupe d'Algérie de handball, un événement qui n'était pas prévu dans notre agenda, mais cela ne nous a pas empêché de l'exploiter pour tester nos capacités dans l'organisation et surtout faire la promotion des JM", a-t-il conclu.

PÊCHE SOUS-MARINE EN APNÉE - CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE

Abdenour Chedroud du Big blue Diving (Chlef) sacré

Abdenour Chedroud du club Big blue Diving (Ligue de Chlef), a été sacré champion d'Algérie de pêche sous-marine en apnée avec un total de 40208 points, lors des épreuves disputées vendredi et samedi à Alger. Chedroud a devancé au classement Anis Mohamed Medjadji du club El-Mordjane (Alger) avec 34214 points et Raouf Zahafi d'Algeria-Sport (Alger) avec 31112 pts. Le trophée de la plus belle prise est revenu à Kacem Belhadj de l'USPC d'Oran avec un mérou de 22,7 kg. Dans une déclaration à l'APS, le nouveau champion d'Algérie Abdenour Chedroud, a indiqué que ce titre est le fruit d'un long travail de prospection sur les deux sites choisis pour cette compétition, à savoir, Tamenfoust et Rais Hamidou.

"Si je n'avais pas eu un malaise lors de l'opération de prospection j'aurais pu obtenir un meilleur score", a-t-il assuré, ajoutant que son prochain défi sera de participer aux Mondiaux 2023. Trente-six plongeurs relevant de huit Ligues de wilayas (Alger, Oran, Annaba, Skikda, Chlef, Tlemcen, Tipasa et Blida) ont animé la 46e édition du Championnat national de pêche sous-marin en apnée.

Outre les plongeurs civils, la compétition a été marquée par la participation de certains plongeurs des Forces Navales. Avant de parvenir à ce stade final du Championnat national, les plongeurs sont passés par différentes phases éliminatoires au niveau régional.

BOULES - CHAMPIONNATS DU MONDE DE JEU LONG

L'Algérie en bronze en double mixte

Les Algériens Karim Makhloufi - Lamia Aïssouï ont remporté la médaille de bronze dans l'épreuve du double mixte des 39es Championnats du monde de jeu long (boule lyonnaise) qui prennent fin samedi à Alassio (Italie). La paire algérienne s'est inclinée en demi-finales devant son homologue croate Rija Vojkovic-Marin Cubela (10-6). Cette dernière affrontera plus tard en finale les Italiens Luigi Grattapaglia-Francesca Carlini. Auparavant, la paire Makhloufi-Aïssouï avait pris la 2e place de sa poule I avec une victoire devant les Américains Gadaleta-Matsunaga (10-8), une défaite devant les finalistes italiens Grattapaglia-Carlini (2-13) puis un succès en barrage face aux Serbes Kovacevic-Antonjak (11-7). En quarts de finale, la doublette algérienne a disposé de la paire française composée de Romain Garcia et Floriane Amar (9-7). La sélection algérienne de jeu long a participé à ces Mondiaux avec huit athlètes engagés chez les dames en simple, double, tir de précision, tir progressif et relais ainsi qu'en seniors (simple, double et double mixte). Le rendez-vous d'Alassio, dans la région de Ligurie, était le premier pour l'équipe nationale, à l'arrêt depuis l'année 2020 en raison des problèmes qu'a vécus la Fédération algérienne des sports de boules durant cette période et par la suite à cause de la pandémie de Covid-19.

TENNIS - COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS - ALGÉRIE

Début des matchs de sélection de joueurs à Bachdjarah

Le coup d'envoi des matchs de sélection de joueurs algériens en vue de la Coupe d'Afrique des nations de tennis, prévue du 8 au 14 novembre en Tunisie, a été donné samedi et se poursuivra dimanche au tennis club de Bachdjarah (Alger), en présence de quatre athlètes. Il s'agit de Mohamed Amine Aïssa-Khalifa, Aymen Ali Moussa, Toufik Sahtali et Said Ounis. Lors des premiers matchs, Sahtali s'est imposé devant Ali Moussa (6-2, 6-4), tandis que Aïssa-Khalifa a gagné face à Ounis 6-4, 2-6, 6-4. Quatre autres joueurs convoqués pour cette sélection n'ont pas pris part à ces matchs de sélection pour diverses raisons: Samir Hamza-Reguig, Ryad Anseur, Mohamed Ali-Abibsi et Mohamed Forkan Lebdi,

avait annoncé la Fédération algérienne de tennis (FAT). Deux joueurs rejoindront l'équipe nationale à l'issue de la sélection qui se déroule en format "Round-Robin".

Programme complet des matchs:

Samedi matin:
Toufik Sahtali b. Aymen Ali-Moussa 6-2 6-4
Mohamed Amine Aïssa-Khalifa b. Said Ounis 6-4, 2-6, 6-4
Samedi après-midi:
Mohamed Amine Aïssa-Khalifa-Toufik Sahtali
Aymen Ali
Ali-Moussa - Said Ounis
Dimanche matin:
Mohamed Amine Aïssa-Khalifa - Aymen Ali-Moussa
Toufik Sahtali - Said Ounis.

KOSHIKI - CHAMPIONNAT NATIONAL

Rude concurrence pour gagner des places en sélection nationale

Les finales du Championnat national seniors de karaté koshiki, spécialités kata et kumité, disputées samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger), ont été marquées par une rude concurrence entre les athlètes des différents clubs, dans l'objectif de gagner leur place en sélection nationale. Les athlètes sacrés lors de ce rendez-vous qui s'est tenu sur deux jours avec la participation de plus de 250 concurrents, seront convoqués en sélection nationale en prévision des prochains rendez-vous internationaux. Chez les dames, les titres nationaux de kumité sont revenus à Nesrine Mehenni de la Ligue de Bouira (-53 kg), Asmaa Bekouche de la Ligue d'Oum Bouagui

(-63 kg), Kelthoum Boudaf de la Ligue de Mostaganem (-73 kg) et Selma Hadjedj (+73 kg). En kata, Hala Hloune d'Oum Bouagui, unique concurrente en lice a été sacrée championne d'Algérie. Chez les messieurs, les médailles d'or en kumité ont été décrochées par Toufik Chikhaoui de la Ligue de Blida (-63 kg), Zakaria Hadj Benali de la Ligue de Mostaganem (-73 kg), Ali Deriadi de la Ligue de Bouira (-82 kg) et Ismail Drissi, également, de Bouira (+83 kg).

Dans une déclaration à l'APS, le président de la Fédération algérienne de koshiki, Salah Daoud, a indiqué que "cette compétition qui intervient après plusieurs mois d'arrêt à cause de la pandémie de

Covid-19, nous permettra de choisir les meilleurs athlètes pour renforcer les rangs des sélections nationales messieurs et dames".

"Le niveau général des athlètes lors de ce Championnat national n'est pas satisfaisant, mais nous pouvons rattraper ce retard en renforçant le programme de préparation en prévision des prochains rendez-vous nationaux et internationaux", a-t-il ajouté.

Le président de l'instance fédérale a également indiqué que l'Algérie ne participera pas aux prochains Mondiaux, prévus au Japon en décembre, à cause du "retard accusé dans la préparation de nos sélections et le niveau affiché par nos athlètes".

CYCLISME - CHAMPIONNATS ARABES SUR PISTE

La sélection algérienne en stage à Annaba (Fédération)



La sélection algérienne de cyclisme sur piste est en regroupement au centre sportif d'Annaba (Est), pour un stage de préparation qui s'étendra jusqu'au 20 octobre courant, en prévision des Championnats arabes 2021, prévus en novembre prochain, au Caire (Egypte), a-t-on appris samedi auprès de la Fédération. "La sélection nationale se compose de cinq seniors Elite, quatre juniors, et un paracycliste", a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Il s'agit d'El Khacib Sassane, Seddik Benganif, Hamaza Amari, Mohamed Nadjib et Akram Belabsi chez les seniors, ainsi qu'Oussama Khellaf, Achref Amellal et Abderahmane Rechrache chez les juniors, alors qu'Aymen Djaber sera l'unique représentant algérien en paracyclisme. La sélection nationale est encadrée par l'entraîneur national Abdelbasset Hannachi.

ELIMINATOIRES DE LA CAN FÉMININE 2022 Algérie-Soudan mercredi à Bologhine (FAF)

L'équipe nationale féminine A de football sera opposée à son homologue soudanaise, mercredi au stade Omar-Hamadi de Bologhine (18h00), pour le compte du match aller des éliminatoires de la CAN-2022, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

La manche-retour est prévue pour le mardi 26 octobre (19h00) à Omdurman.

Dans ce cadre, la sélection nationale entamera son stage ce dimanche 17 octobre, sous la conduite de la sélectionneuse nationale, Radia Fertoul.

La première confrontation contre le Soudan entre dans le cadre des éliminatoires de la CAN féminine 2022, dont la phase finale aura lieu au Maroc.

En cas de qualification, l'équipe nationale sera opposée, au 2e et dernier tour (14 - 23 février 2022), au vainqueur de la double confrontation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique.



LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE "ALLER") L'ASEC Mimosas bat le CRB (3-1)



Le CR Belouizdad s'est incliné sur le score de trois buts à un contre les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, en match disputé samedi à Abidjan, pour le compte du deuxième tour préliminaire "aller" de la Ligue des champions africaine de football.

Pourtant, les choses ont relativement bien démarré pour les Belouiz-

dadis, qui avaient ouvert le score dès la cinquième minute de jeu par le défenseur Sofiane Bouchar (0-1).

Mais la joie des doubles champions d'Algérie en titre a été de courte durée, car les Ivoiriens ont réussi à égaliser moins de sept minutes plus tard, grâce à Konaté (1-1).

Une réplique quasi immédiate, qui

a tempéré les ardeurs des Algérois, au point de se montrer nettement moins incisifs dans le reste de la rencontre. Cette situation a été exploitée par les Ivoiriens, puisque Konaté a réussi à ajouter un deuxième but à la 52', avant que son coéquipier, Pokou, ne donne plus d'ampleur au score, avec une troisième réalisation à la 64'. A noter que le capitaine belouizdadi Chems-Eddine Nessakh a été testé positif au coronavirus avant le match. Ce qui l'a obligé à effectuer rapidement un test antigénique, et selon la direction du club, ce dernier s'est finalement avéré négatif.

Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, l'ES Sétif, jouera dimanche après-midi, en déplacement chez les Mauritaniens de Nouadhibou. Les matchs "retour" se joueront entre le 22 et le 24 octobre.

Les clubs qualifiés à l'issue des deux manches iront en phase de groupes, alors que les perdants seront reversés en Coupe de la Confédération et devront disputer un deuxième tour préliminaire "additionnel".

LIGUE DES CHAMPIONS - CR BELOUIZDAD Paqueta : "Nos chances de qualification sont intactes"

"Les chances de qualification" du CR Belouizdad à la phase de poules de la Ligue des Champions "sont toujours intactes", malgré la défaite (3-1) contre les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas, en match "aller" du deuxième tour préliminaire de l'épreuve, disputé samedi à Abidjan, a estimé l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta.

"Il reste un match retour, qui de surcroît se jouera dans des conditions plus favorables, car nous serons chez nous, où les joueurs auront de meilleurs repères.

Donc, malgré la défaite du match aller, je considère que nos chances de qualification sont toujours intactes" a assuré l'entraîneur belouizdadi en conférence



de presse. L'optimisme du double champion du monde avec les U17 et les U20 du Brésil provient aussi du fait que "le CRB a réussi à inscrire un but en déplacement", et qui comptera double en cas d'égalité à l'issue du match retour.

Autrement dit, une victoire (2-0) lors de la deuxième manche, prévue la semaine prochaine en Algérie, suffirait amplement au Chabab pour in-

tégrer la phase de poules tant espérée. Revenant sur ce match "aller", Paqueta a considéré que "dans l'ensemble", son équipe avait fait "jeu égal" avec les Ivoiriens, sauf que ces derniers "ont eu un peu plus de réussite devant le but", particulièrement "en deuxième mi-temps", ce qui leur a permis de l'emporter (3-1) au final.

Pourtant, les choses avaient relativement bien démarré pour les Belouiz-

dadis, qui avaient ouvert le score dès la cinquième minute de jeu, grâce au défenseur Sofiane Bouchar (0-1).

Une joie de courte durée cependant, car les Ivoiriens avaient réussi à égaliser moins de sept minutes plus tard, par l'intermédiaire de Konaté, qui est l'auteur du deuxième but à la 52', alors que la troisième réalisation a été l'œuvre de Pokou, à la 64'.

Le match "retour" se jouera entre le 22 et le 24 octobre en Algérie, et le club qualifié à l'issue de cette deuxième manche ira en phase de groupes, alors que le perdant devra disputer un deuxième tour préliminaire "additionnel", pour être reversé en Coupe de la Confédération.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER) La JSK domine l'AS FAR Rabat (1-0)

La JS Kabylie a dominé les Marocains de l'AS FAR Rabat sur le score (1-0), mi-temps (1-0), en match aller du 2e tour préliminaire de la Confédération africaine de football, disputé samedi soir à Rabat.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Moufid Mohammed (19 csc). Le match retour aura lieu entre le 22 et le 24 octobre.

Un peu plus tôt, l'autre représentant algérien dans cette compétition africaine, la JS Saoura s'est imposée sur le score de 2-1 contre les Mauritaniens de Concorde à Nouakchott.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E TOUR PRÉLIMINAIRE/ALLER) Précieuse victoire de la JS Saoura devant Concorde (2-1)

Le club de football algérien JS Saoura a décroché une précieuse victoire en déplacement pour le compte du 2e tour préliminaire (aller) de la Coupe de la Confédération, en s'imposant devant son homologue mauritanien de l'ASAC Concorde sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 0-1), samedi à Nouakchott.

Les buts de la JS Saoura ont été inscrits par Abdelaziz Khelifi (86e) et Abdelaziz Lahmri (90e), alors que Idrissa Thiam avait ouvert le score pour l'ASAC Concorde sur penalty à la 8e minute. Le deuxième représentant algérien dans la Coupe de la Confédération, la JS Kabylie affronte actuellement la formation marocaine du FAR à Rabat. La manche retour aura lieu entre le 22 et le 24 octobre.

TISSEMSILT début des éliminatoires régionales de la Coupe d'Algérie inter-quartiers de football

La phase régionale des éliminatoires de la Coupe d'Algérie inter-quartiers seniors de football a débuté, samedi, au complexe de l'OPOW "Chahid Djillali Bounaama" de Tissemsilt.

Cette compétition de sport de proximité de deux jours, organisée par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tissemsilt en collaboration avec la ligue des sports pour tous et de proximité et la ligue de wilaya de football à l'occasion de la journée nationale de la migration, regroupe six équipes issues des wilayas d'Ain Defla, Chlef, Médéa, Mostaganem, Relizane et Tissemsilt. En match d'ouverture de cette première journée de cette phase éliminatoire, l'équipe du quartier de l'indépendance d'Ain Defla a battu celle du quartier "La révolution" de la commune de Lardjem (Tissemsilt) sur le score de deux buts à un.

Les rencontres se dérouleront au niveau des stades de l'OPOW "Chahid Djillali Bounaama" et le stade communal "Chahid Drizi Abdelkader" du chef-lieu de wilaya.

Les demi-finales et la finale auront lieu dimanche au stade du complexe de l'OPOW "Chahid Djillali Bounaama" sui vie de la cérémonie de remise de cadeaux. A l'issue de cette phase régionale, l'équipe vainqueur sera qualifiée pour la phase finale de la Coupe d'Algérie inter-quartiers, prévue le 1er novembre à Alger dans le cadre des festivités célébrant le 67e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954.

MONDIAL BIENNAL Le CIO inquiet de l'impact sur d'autres sports

Le Comité international olympique (CIO) a réclamé samedi une "consultation plus large" sur le projet de Mondial biennal de la Fifa, s'inquiétant de voir le football empiéter un peu plus sur le territoire d'autres sports.

Doubler la fréquence de la Coupe du monde afin de "générer davantage de revenus pour la Fifa", écrit le CIO, créerait "un conflit avec d'autres grands événements sportifs internationaux, notamment en tennis, en cyclisme, en golf, en gymnastique, en natation, en athlétisme et en Formule 1". La commission exécutive de l'instance olympique y voit un risque d'"atteinte à la diversité et au développement des sports autres que le football", dont l'audience serait mécaniquement rongée par la compétition reine. Le CIO passe d'ailleurs sous silence la concurrence d'un possible Mondial biennal avec ses propres Jeux olympiques d'été, alors que les deux événements les plus prisés des diffuseurs sont pour l'instant espacés de deux ans.

Par ailleurs, l'organisation basée à Lausanne (Suisse) estime que "l'augmentation des événements masculins" pourrait entraver le développement du football féminin, un repro-



che déjà formulé par nombre d'opposants au projet de la Fifa, notamment l'UEFA, les clubs européens et les organisations de supporters.

Enfin, et alors que la Fifa prévoit une grande phase finale chaque été, en faisant

alterner son Mondial avec des tournois continentaux comme l'Euro, le CIO s'inquiète de la "pression supplémentaire importante sur la santé physique et mentale des joueurs". La Fifa assure depuis plusieurs semaines mener "une consultation

large et approfondie" sur la refonte du calendrier international, prévue pour aboutir à un vote de ses fédérations en fin d'année, mais une vaste coalition conduite par l'UEFA et les clubs européens estime n'être pas suffisamment entendue.

LIGUE 1 Medouar : "Rien d'officiel pour le retour du public dans les stades"



Le président par dérogation de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a déclaré dimanche que son instance n'avait encore reçu aucun document officiel concernant un éventuel retour des supporters dans les stades, 19 mois après l'interdiction instaurée en raison de la pandémie de Covid-19 et à moins d'une semaine du coup d'envoi de la nouvelle saison.

"Jusqu'à aujourd'hui, la LFP n'a reçu aucun document officiel concernant un éventuel retour du public dans les stades, à la veille du coup d'envoi de la nouvelle saison footballistique.

Prendre une telle décision est du ressort exclusif du ministère de la Santé, qui saisira de son côté le ministère de la Jeunesse et des Sports", a indiqué à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition.

Le coup d'envoi de la saison 2021-2022 sera donné vendredi, avec au programme le match d'ouverture entre le CS Constantine et le MC Oran.

Cinq rencontres se joueront samedi, alors que quatre matchs ont été reportés en raison des compétitions africaines interclubs.

"Nous sommes à l'approche de la nouvelle saison, tout est mis en place sur le plan organisationnel pour le bon déroulement de la saison. Nous n'avons pas prévu de nouvelles mesures. Nous tâcherons de faire de l'exercice 2021-2022 une réussite", a-t-il ajouté.

Concernant l'homologation des stades, Medouar a indiqué que la commission d'audit des stades "effectuera à partir de ce dimanche une visite d'inspection au stade de Constantine, avant de faire de même mercredi au stade de Chlef et probablement au stade Brakni de Blida".

Par ailleurs, et concernant le déroulement de l'assemblée générale électorale (AGE), qui devait avoir lieu avant le début du championnat selon la Fédération algérienne (FAF), Medouar a expliqué qu'elle se tiendrait "une fois les statuts des trois Ligues (LFP, LNFA et LIRF) amendés".

"Je suis mandaté par l'ancien et l'actuel bureau fédéral pour gérer les affaires de la Ligue de football professionnel à l'instar de toutes les ligues de football.

Ma mission prendra fin au terme de l'assemblée générale extraordinaire (AGEX) pour la mise en conformité des statuts, qui sera suivie par l'AGE".

Enfin, et interrogé sur son intention de briguer ou non un nouveau mandat à la tête de la LFP, Medouar a préféré laisser planer le doute, n'écartant pas toutefois l'idée.

"Au cours de mon premier mandat, plusieurs événements se sont déroulés, notamment la pandémie de Covid-19, ce qui s'est répercuté sur le déroulement du championnat et du coup sur la bonne marche de la LFP.

Pour le moment, je n'ai pas encore pris ma décision, mais si j'aurais l'occasion de briguer un second mandat, je ferai de mon mieux pour qu'il soit à la hauteur des espérances", a-t-il conclu.

APS

IRELAND Furieux de l'égalisation, le gardien frappe son partenaire et se fait exclure

Le gardien de l'équipe nord-irlandaise de Glentoran a été exclu samedi lors d'un match de championnat après avoir frappé un de ses équipiers, coupable d'avoir perdu la balle sur l'action.

Aaron McCarey, a reçu un carton rouge dans les dix dernières minutes du match opposant Glentoran à Coleraine (2-2).

Furieux de l'égalisation adverse, le gardien s'est précipité sur un de ses partenaires, Bobby Burns, et l'a frappé au visage avant d'être mis au sol.

Dans le vestiaire, après le match, le gardien de but "a dit que cela n'aurait pas dû se produire", a expliqué le patron de Glentoran, Mick McDermott.



ELIMINATOIRES DE LA CAN FÉMININE 2022 Algérie-Soudan mercredi à Bologhine (FAF)

L'équipe nationale féminine A de football sera opposée à son homologue soudanaise, mercredi au stade Omar-Hamadi de Bologhine (18h00), pour le compte du match aller des éliminatoires de la CAN-2022, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

La manche-retour est prévue pour le mardi 26 octobre (19h00) à Omdurman.

Dans ce cadre, la sélection nationale entamera son stage ce dimanche 17 octobre, sous la conduite de la sélectionneuse nationale, Radia Fertoul. La première confrontation contre le Soudan entre dans le cadre des éliminatoires de la CAN féminine 2022, dont la phase



finale aura lieu au Maroc. En cas de qualification, l'équipe nationale sera op-

posée, au 2e et dernier tour (14 - 23 février 2022), au vainqueur de la double confron-

tation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique.

Rodgers ciblé pour l'après-Guardiola

Du côté de Manchester City, on anticipe doucement mais sûrement un avenir sans l'entraîneur Josep Guardiola. Alors que le technicien espagnol dispose d'un contrat jusqu'en juin 2023, la direction des Skyblues lui cherche déjà un successeur. Et selon les informations du quotidien britannique Daily Mail, un candidat se détache : Brendan Rodgers. Auteur d'un travail remarquable avec Leicester depuis deux ans, le technicien nord-irlandais disposerait de plusieurs admirateurs en interne. Réputé pour les principes de jeu qu'il inculque à ses équipes, mais aussi pour sa connaissance du football anglais, l'ancien entraîneur de Liverpool remplirait toutes les cases pour reprendre le flambeau de Guardiola.



BERNAT ENFIN DE RETOUR !

Après plus d'un an d'absence, Juan Bernat va enfin faire son grand retour à la compétition à l'occasion de la réception d'Angers. Victime d'une rupture des ligaments croisés en septembre 2020, Juan Bernat va enfin faire son retour. Selon les informations du journaliste Saber Desfarges, le latéral gauche espagnol sera en effet dans le groupe du PSG qui reçoit Angers ce vendredi soir. Il sera présent dans le groupe des 22 joueurs contrairement à Neymar, Lionel Messi, Marquinhos, Angel Di Maria ou encore Keylor Navas, tous concernés par leur sélection nationale respective.

LEWANDOWSKI SE VERRAIT BIEN AU PSG

Robert Lewandowski au PSG, ce ne serait plus si impossible que cela, on fait le point.

Le Bayern Munich sur le point de perdre son attaquant vedette ? Le clan Robert Lewandowski penserait au PSG, selon le quotidien allemand Bild. L'attaquant polonais se voit jouer encore quatre ans au plus haut niveau. Pini Zahavi, l'un de ses agents, à ses entrées au PSG depuis le transfert de Neymar et envisagerait bien de lancer les négociations avec les dirigeants parisiens. Notamment en cas de départ de Kylian Mbappé. D'autres clubs seraient sur les rangs, comme Manchester City, mais la piste PSG semble plus actuelle que jamais. Le PSG, qui cherche un successeur à Mbappé, ne devrait pas rester insensible, mais il faudra convaincre le Bayern Munich de le vendre, alors que son contrat expire en juin 2023.



TOTTENHAM NE LÂCHE PAS DUSAN VLAHOVIC

Les Spurs pourraient mettre un gros chèque sur le jeune buteur serbe. Alors que le nom d'Harry Kane circule toujours du côté des départs, la formation de Tottenham aurait déjà coché le nom de son éventuel successeur. Si le nom d'Alvaro Morata (Juventus) a récemment circulé, c'est bien Dusan Vlahovic qui fait figure de priorité. Selon les informations du Daily Mail, les Spurs seraient toujours en contact avec l'entourage de l'international serbe (12 sélections, 6 buts). Lié à la Fiorentina jusqu'en juin 2023, le joueur de 21 ans disposerait d'un bon de sortie. Le club toscan demanderait 90 millions d'euros pour lâcher le natif de Belgrade. Le Real Madrid, le Paris Saint-Germain ou encore Manchester City seraient également sur les rangs pour accueillir le joyau de la Viola.

La Juventus adore Vlahovic

La Vieille Dame aurait fait du buteur serbe sa priorité pour les prochains marchés. Selon les révélations faites par le Corriere dello Sport et la Gazzetta dello Sport, la Juventus serait prête à se séparer de deux attaquants pour s'offrir les services de Dusan Vlahovic. Le média affirme en effet que l'Espagnol Alvaro Morata et le Suédois Dejan Kulusevski pourraient quitter l'effectif pour faire de la place au Serbe de 21 ans, très en forme en ce début de saison sur les terrains italiens (6 buts en 8 rencontres de Serie A et de Coupe d'Italie). Séduite par le profil de Dejan Kulusevski, la Fiorentina n'est pas contre l'idée de se séparer de Dusan Vlahovic, étant donné l'imminence de la fin de son contrat (2023), mais pas à n'importe quel prix. Le club italien, 5e de Serie A, voudrait récupérer au moins 90 millions d'euros dans une transaction pour l'attaquant. Un montant colossal, que la Juventus pourrait tenter de baisser en incluant son ailier suédois de 21 ans, estimé par Transfermarkt à 40 millions d'euros. Quant à Alvaro Morata, il n'est que prêt à la Juventus par l'Atlético Madrid jusqu'à l'été prochain. Le club italien pourrait donc ne pas lever son option d'achat pour viser le joueur de la Fiorentina.



Phil Foden proche de prolonger ?

Phil Foden devrait prolonger son contrat avec Manchester City. Manchester City : Phil Foden proche de prolonger ? Apparu à 6 reprises cette saison toutes compétitions confondues (2 buts), Phil Foden revient doucement, mais sûrement de sa blessure de début de saison. Élément important de l'effectif de Pep Guardiola à Manchester City, il n'est tout simplement pas autorisé à s'en aller et pourrait même prolonger son contrat. D'ailleurs, si l'on en croit le média britannique The Telegraph, l'international britannique va bien entendre son bail avec une sensible revalorisation salariale. Le joueur de 21 ans aurait trouvé un accord pour être lié aux Skyblues pour trois années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2027. L'officialisation pourrait se faire d'ici quelques jours.



MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

Le président Tebboune se recueille au sanctuaire du Martyr

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est recueilli dimanche au sanctuaire du Martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la Révolution et en commémoration des victimes des massacres du 17 octobre 1961 à Paris.

Après avoir salué un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le Président Tebboune a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et récité la Fatiha du Coran à la mémoire des martyrs.

La cérémonie commémorative s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrah-



mane, du chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha,

Président Tebboune a échangé des propos avec d'anciens moudjahidine et des membres de la famille révolutionnaire, notamment ceux de la Fédération de France du Front de libération nationale.

Le Président Tebboune a décidé, samedi, de décréter l'observation d'une minute de silence, le 17 octobre de chaque année à 11h à travers le territoire national, à la mémoire des Chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris et ce, à compter de ce dimanche.

Tebboune réaffirme le souci de traiter les dossiers de l'Histoire et de la Mémoire, "sans complaisances, ni compromissions"

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé samedi le "souci ferme" de traiter les dossiers de l'Histoire et de la Mémoire "sans complaisances, ni compromissions". "A la mémoire des âmes bénies de nos vaillants chouhada, je réaffirme notre souci ferme de traiter les dossiers de l'Histoire et de la Mémoire, sans complaisances, ni compromissions et avec le sens aigu des responsabilités que requiert le traitement impartial et intègre, loin des engouements et de la prédominance de la pensée colonialiste arrogante sur des lobbies incapables de s'affranchir eux-mêmes de leur extrémisme chronique.", a indiqué M. Tebboune dans un message à la veille de la Journée nationale de l'immigration marquant le 60e anni-

versaire des manifestations du 17 octobre 1961. "Qu'il soit clair pour tous que le vaillant peuple algérien, fier des racines séculaires de sa Nation, avance dignement à pas sûrs, déterminé et uni plus que jamais, sur la voie de l'édification d'une Algérie souveraine... Une Algérie démocratique, immunisée, forte de ses institutions et déterminée à honorer ses engagements et à jouer pleinement son rôle au service de la stabilité et de la sécurité dans la région tout en contribuant au noble effort de coexistence et de coopération, aux niveaux régional et international", a-t-il souligné. "Nous commémorerons, demain, l'anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, qui nous rappelle les exactions coloniales criminelles commises, en ce sinistre

jour, contre les enfants du peuple algérien. Des exactions qui révèlent l'horreur des massacres abjects et des crimes contre l'humanité qui resteront gravés dans la mémoire collective", affirme le Chef de l'Etat. "Alors que nous commémorons cette étape phare de l'histoire de notre glorieuse Révolution, nous nous recueillons avec déférence à la mémoire de nos vaillants chouhada qui ont écrit avec courage et bravoure, il y a soixante ans, une page mémorable dans la défense de l'honneur de la nation, traduisant l'attachement à la liberté et à la dignité. Et nous nous recueillons avec autant de déférence à la mémoire de tous les chouhada de notre patrie tout au long des étapes de la résistance et de la lutte", ajoute M. Tebboune.

Une minute de silence observée à la mémoire des chouhada au Palais du Gouvernement

Une minute de silence a été observée dimanche au Palais du Gouvernement à la mémoire des chouhada des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. La minute de silence a été observée en présence des cadres et des employés des services du Premier ministre et du ministère de l'Intérieur,

des collectivités locales et de l'aménagement du territoire. A cette occasion, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane avait écrit sur sa page officielle Facebook: "Nous observons aujourd'hui une minute de silence à la mémoire des chouhada du 17 octobre 1961,

soixante (60) ans après ces massacres odieux qui marquent une date sombre de l'histoire de l'occupation, une date que nul ne peut effacer" des mémoires. Ces manifestations "resteront gravées dans notre Mémoire et ancrées dans la Conscience de notre Nation, pour démontrer la véritable signifi-

cation de la cohésion de notre communauté dans le tissu national. C'est à l'histoire de notre pays, tirons-en les enseignements et faisons en sorte qu'elle soit la lanterne qui nous éclaire pour redresser notre cher pays. Vive l'Algérie et Gloire à nos martyrs", a poursuivi le Premier ministre.

DÉCÈS DU FILS DE MUSTAPHA BEN BOULAÏD Le Président Tebboune présente ses condoléances à la famille

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé, samedi, un message de condoléances à la famille de feu Abdelhaï Ben Boulaïd, fils de Mustapha Ben Boulaïd, décédé vendredi des suites d'une longue maladie. "C'est le cœur triste et résigné devant la volonté d'Allah que j'ai appris la nouvelle du décès de Abdelhaï Ben Boulaïd, fils du Chahid le héros Mustapha Ben Boulaïd, qui eut l'honneur de porter le nom d'un des symboles de la Révolution", a écrit le Président Tebboune dans son message. "Le défunt était fidèle au serment, issu d'une famille imprégnée de valeurs nationalistes, une famille révolutionnaire issue des Aurès, fière des sacrifices consentis et jalouse de sa patrie, l'Algérie", conclut le président de la République.

39^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE À ADDIS ABEBA Lamamra affirme l'engagement de l'Algérie à préserver l'unité des rangs en Afrique

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a affirmé, jeudi à Addis Abeba, l'engagement de l'Algérie à préserver l'unité des rangs en Afrique et à défendre les principes et les valeurs prônés par les fondateurs de l'organisation continentale. Dans son intervention, M. Lamamra qui conduit la délégation algérienne à la 39^e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) dont les travaux ont débuté jeudi à Addis Abeba (Ethiopie), a appelé "ses homologues à préserver l'UA de la division et de la discorde, à faire prévaloir l'intérêt collectif et à remédier aux erreurs commises qui seraient préjudiciables à l'esprit de solidarité et d'unité au sein de l'union".

Le chef de la diplomatie algérienne a insisté sur l'impératif de rationaliser les dépenses de l'organisation pour éviter une trop grande dépendance vis à vis des partenaires et donateurs interna-

tionaux dans le financement des activités de l'organisation continentale. M. Lamamra a rappelé lors du débat sur le rapport du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), les efforts de l'Algérie en matière de lutte contre la pandémie du coronavirus, saluant le lancement de la production du vaccin anti-Covid-19 en Algérie. Il a souligné que l'Algérie est prête à contribuer, autant que possible, à la satisfaction des besoins de ses pays frères africains.

Concertations intenses en marge des travaux du Conseil exécutif

La première journée des travaux de la 39^e session Conseil exécutif de l'UA a été marquée par des interventions sur les questions inscrites à l'ordre du jour de cette session, liées essentiellement à la mise en œuvre de l'Agenda 2063, aux perspectives de renforcement de la coopération entre les pays du continent en matière de lutte contre la pandémie du Coronavirus, outre les défis de l'action africaine commune.

FINANCEMENT DES START-UPS

Mobilisation d'un milliard de dinars

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups, Yacine El Mahdi Oualid, a indiqué mercredi à Constantine, qu'un fonds estimé à un (1) milliard de dinars était mobilisé pour le financement des start-ups. Lors d'une conférence de presse, animée en marge de l'ouverture de la conférence régionale dédiée aux start-ups "Constantine Disrupt", tenue à la salle Ahmed Bey, le ministre délégué a souligné "qu'un fonds estimé à un (1) milliard de dinars était mobilisé pour le financement des start-

ups", précisant que ce montant sera "revu à la hausse en fonction des besoins et des demandes". M. Yacine Oualid a relevé que le financement des start-ups n'obéit pas à la démarche "traditionnelle", appliquée dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, détaillant que ce financement est inclus dans le capital de la start-up pour une période de six ans. Il a ajouté que ce financement des start-ups se fait "au cas par cas" et exige que l'entreprise innovante dispose d'un label, d'un business plan et d'un état de comptabilité. Le ministre délé-

gué, mettant en avant l'importance de la flexibilité dans le soutien des start-ups, a évoqué le co-financement (fonds et banques) comme un moyen en mesure d'accompagner les entreprises innovantes. Il a également souligné que le pays encourage le financement à l'international des start-ups. La conférence régionale dédiée aux start-ups "Constantine Disrupt", tenue à la Salle Ahmed Bey vise à stimuler l'écosystème de l'innovation au niveau de l'Est du pays. Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connais-

sance et des Start-ups, était accompagné par les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Lotfi Djamel Benbahmed, de la Numérisation et des Statistiques, Hocine Cherhabil, et du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat. Dix wallis de l'Est du pays, des porteurs de projets innovants, des experts en technologie et des étudiants, entre autres, ont aussi pris part à cette conférence.